

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



ALSACE

Conseil départemental



haut-rhin.fr



Conseil départemental du Haut-Rhin



@hautrhin

Sommaire

p. 4-5

ÉDITOS

p. 7

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Attractivité des territoires

Politique de l'action territorialisée

Aménagement du territoire

Action transfrontalière, européenne et internationale
et Promotion du bilinguisme

p. 17

TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

Routes, transports et déplacements

Grands équipements et infrastructures de communication

Environnement et Cadre de vie

p. 29

SOLIDARITÉ

Enfance, santé et insertion

Ressources solidarité

Action sociale de proximité

Autonomie

Maison des Adolescents

p. 39

ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

Éducation et jeunesse

Culture et patrimoine

Actions sportives

p. 45

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

Ressources Humaines

Finances

Numérique

Bâtiments départementaux et logistique

Appuis juridique et documentaire

Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

Communication

"Efficacité,
citoyenneté,
proximité"

«Services publics
de qualité (...)
territoire équilibré
et solidaire»

Édito DE LA PRÉSIDENTE



Le bilan 2018 de notre collectivité est celui d'une assemblée et d'une administration pleinement engagées dans la mise en œuvre de la stratégie ambitieuse qui est la nôtre au service de notre département, de ses habitants et de ses territoires. Cette stratégie s'appuie avant tout sur un budget d'efficacité, respectant scrupuleusement le pacte conclu avec les Haut-rhinois. Un pacte qui a pour termes principaux le gel de notre fiscalité à un taux qui est parmi les dix plus faibles des départements français, la poursuite de notre désendettement à

travers notamment des mesures renforcées d'économie et de modernisation de notre fonctionnement, et la préservation d'un niveau d'investissement opérationnel élevé dans nos territoires.

Grâce à ces moyens budgétaires optimisés, le Département du Haut-Rhin a été en mesure, non seulement d'exercer en toute responsabilité ses compétences obligatoires, parmi lesquelles évidemment la solidarité, mais aussi de mener des politiques volontaristes visant à permettre à chaque Haut-rhinois de trouver sa place dans notre société et donc, de recouvrer une pleine citoyenneté. Ce sont notamment nos politiques pour les seniors ou encore pour le retour à l'emploi.

L'année 2018 a ainsi vu, par exemple, la première mise en œuvre de la stratégie PRÊT destinée à favoriser la réussite éducative et l'épanouissement de notre jeunesse, ou encore la conduite d'actions innovantes en faveur de l'insertion.

Par ailleurs, nous avons tenu à renforcer fortement notre engagement en faveur de la transition énergétique et le développement durable de nos territoires, confirmant ainsi la volonté de notre collectivité d'exercer pleinement son rôle central en matière de solidarité territoriale. Un tel enjeu s'avère crucial, notamment dans le cadre de l'après-FESSENHEIM. Plus que jamais, le Conseil départemental revendique son statut d'échelon de proximité, comme il l'a notamment démontré à travers son soutien aux communes sinistrées lors des violentes intempéries de 2018.

Efficacité, citoyenneté, proximité : Voilà justement les principes qui régiront la Collectivité Européenne d'Alsace qui naîtra le 1^{er} janvier 2021. Sa création, obtenue avec l'appui d'une très grande majorité d'Alsaciens et de l'ensemble de nos forces vives, a été actée par les Accords de Matignon conclus avec le Gouvernement, le 29 octobre 2018.

La renaissance de l'Alsace sur la scène institutionnelle, sa future organisation sur un modèle de décentralisation unique et inédit en France, et l'attribution en sa faveur de nouvelles compétences fortes dans des domaines stratégiques comme, par exemple, l'action transfrontalière, le tourisme ou encore le bilinguisme, constituent des victoires politiques de première importance. Tous nos élus et tous nos collaborateurs seront mobilisés dans les prochains mois pour relever ce défi dans l'intérêt de nos territoires et de nos concitoyens.

Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil départemental
du Haut-Rhin

Édito DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Collectivité de toutes les solidarités, le Département intervient dans la vie de tous les Haut-Rhinois, à chaque étape de l'existence.

Ces dernières années, dans un contexte financier contraint, au cœur de réformes qui ont profondément modifié le paysage territorial de notre pays et la répartition des compétences entre les différentes collectivités locales, mettre en œuvre nos politiques s'est révélé un défi de taille.

Pourtant, alors même que notre collectivité s'est vue confirmée dans son rôle d'acteur prioritaire des solidarités humaines et territoriales, le travail conjoint des élus et des agents du Département a permis à celle-ci de rester présente et active auprès des Haut-Rhinois qui comptent sur nous, mais aussi auprès des territoires que nous servons.

Chaque année présente de nouveaux défis à l'exercice de nos compétences, au maintien de services publics de qualité et de proximité et à la construction d'un territoire équilibré et solidaire.

Chaque année, ces défis sont relevés grâce à l'engagement de chacun des 2 400 collaborateurs qui œuvrent au quotidien à la mise en œuvre de la feuille de route fixée par l'Assemblée départementale.

Ce rapport d'activité est l'occasion de dresser le bilan du Conseil départemental du Haut-Rhin pour l'année 2018. Il met notamment l'accent sur la stratégie de réussite éducative pour notre jeunesse, l'aménagement équilibré de notre territoire grâce à une politique ambitieuse d'aménagements routiers et le soutien aux investissements de proximité. L'aboutissement du nouveau Schéma de l'Autonomie et du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées témoigne de la collaboration étroite et fructueuse avec de nombreux partenaires.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des collaborateurs du Conseil départemental pour leur travail et leur engagement qui ont permis de mener à bien ces chantiers.

Stéphanie Tachon
Directrice générale des services par intérim



ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Attractivité des territoires

Développement touristique



Station du Markstein - luge d'été

Par son poids économique (2,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires des entreprises touristiques alsaciennes) et ses emplois (39 000 emplois salariés et non-salariés dans les 18 activités caractéristiques du tourisme, soit 5 % des emplois), le tourisme contribue fortement à l'attractivité et à la valeur ajoutée de la Destination Alsace.

En 2018, l'Alsace a attiré 21,5 millions de visiteurs, dont 14,2 millions de touristes pour 12,8 millions de nuitées marchandes (source : données 2018 ORTA).

2018 a été la première année de mise en œuvre de la Stratégie Interdépartementale d'Innovation et de Développement Touristique pour l'Alsace 2017-2021 (SIDTA), adoptée en décembre 2017 par les deux Départements alsaciens. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été engagées par Alsace Destination Tourisme, comité interdépartemental du tourisme, à savoir notamment :

- la valorisation des thématiques d'excellence : filière Alsace Terre de châteaux forts, œnotourisme (travail sur la candidature au label Vignobles et Découvertes), cyclotourisme (lancement du label Accueil à Vélo), gastronomie... et l'animation d'une nouvelle thématique qui est celle du bien-être,
- le suivi du Club des sites,
- la mise en place d'une démarche globale de marketing de contenus partagés pour la destination Alsace,
- l'accompagnement de la création de Clévacances Alsace, née de la fusion des deux entités départementales,...

Le Département a également apporté son soutien aux organismes ou actions de promotion et d'animation touristique, comme le Club Vosgien, la Ronde des Fêtes, Gîtes de France, Folie Flore, etc.

Les sites du Haut-Rhin les plus visités en 2017 (données 2018 non disponibles) ont été :

- le Parc zoologique et botanique de MULHOUSE (385 000 visiteurs),
- le Musée Unterlinden (213 000 visiteurs),
- le Parc du Petit Prince (200 000 visiteurs),
- la Cité de l'Automobile (189 000 visiteurs),
- et l'Ecomusée d'Alsace (183 000 visiteurs).

Il faut souligner que pour sa cinquième année d'ouverture, le Parc du Petit Prince poursuit son développement et son ambition de devenir une destination touristique majeure en Alsace. La Maison de l'Alsace sise 39 Champs Elysées à PARIS continue d'accueillir des vitrines saisonnières dédiées aux thématiques d'excellence alsaciennes. En 2018, le Département du Haut-Rhin a dépensé 2 333 089 € au titre de cette politique dont 197 383 € en investissement et 2 135 706 € en fonctionnement.

Montagne



Après plusieurs années d'investissement et compte tenu du contexte économique, environnemental et climatique, le Département a décidé, en 2017, d'adopter une nouvelle politique départementale en faveur de la montagne pour les années 2018-2021.

La nouvelle politique montagne, adoptée le 17 mars 2017 par l'Assemblée départementale, s'est structurée autour des axes stratégiques de développement « 4 saisons » à l'échelle de l'Alsace et du Massif des Vosges, ciblant en particulier des publics « famille » et « seniors actifs ». Le modèle économique préconisé encourage notamment la mobilisation des

co-financements (spécialement au travers de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges) et une attractivité favorisant la venue des investisseurs privés. En outre, cette nouvelle politique entend favoriser le déploiement du numérique et de la téléphonie mobile pour améliorer la couverture en montagne et en particulier sur les stations, afin de répondre aux modifications des modes de consommation (applications mobiles, ...).

L'intervention du Département s'est concentrée sur les périmètres d'intervention des syndicats mixtes dont le Département est membre : stations d'intérêt départemental du Schnepfenried, du Lac Blanc, du Markstein et du Ballon d'Alsace; stations d'intérêt local du Tanez, du Gaschney et du Grand-Ballon.

À compter de 2018, le soutien du Département s'est traduit par un appui financier aux projets d'investissement des quatre syndicats mixtes via une enveloppe annuelle s'élevant à 1 M€ d'autorisation de programme.

En 2018, le Département a soutenu les syndicats mixtes gestionnaires des stations de montagne par la poursuite des programmes d'investissements (non courants) à travers de nouvelles conventions, pour un montant total de 990 010 €, réparti comme suit :

- 340 000 € au syndicat mixte de la Vallée de Munster pour le financement des inspections réglementaires des remontées mécaniques,
- 277 900 € au syndicat mixte du Lac Blanc pour financer les opérations de créations de pistes de bike park, des sentiers ludiques et pieds-nus, d'optimisation du réseau de production de neige de culture, etc.
- 372 110 € au syndicat mixte du Markstein Grand-Ballon en faveur d'études de restructuration de sa maison d'accueil, de mise en place de barrières à neige, d'achats d'une mini pelle et d'une dameuse, etc.

En raison de sa situation financière et administrative, le syndicat mixte du Ballon d'Alsace n'a formulé aucune demande de financement en 2018. Parallèlement, les aides financières destinées à solder les anciens programmes d'aménagement ont donné lieu au versement de subventions d'investissement à hauteur de 282 812 € répartis entre les 4 syndicats mixtes. Par ailleurs, le Département a assuré sa participation au fonctionnement des budgets des syndicats mixtes à hauteur de 749 000 €. Une aide de 30 740 € a également été accordée pour le déneigement des accès aux stations. L'exploitation des sites durant la saison hivernale 2017/2018 a généré un chiffre d'affaires de 3,5 M€ pour l'ensemble des stations qui emploient au total 200 personnes.

Attractivité

Après une période d'incertitude pour l'ADIRA, un accord a été trouvé entre les Départements alsaciens, la Région Grand Est, les services de l'Etat et les intercommunalités alsaciennes pour un nouveau mode de gouvernance et de financement de l'ADIRA. Cet accord a été acté dans la déclaration commune en faveur de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace du 29 octobre 2018.

Les missions de l'ADIRA seront réparties en cinq blocs :

- le développement économique (55 % du budget),
- l'attractivité et le marketing territorial (25 % du budget),
- l'insertion par l'activité (5 %),
- la solidarité territoriale (10 %),
- l'accès aux services publics départementaux (accès routiers, signalétique, THD, etc.) (5 %).

Les statuts et les conventions d'objectifs et de moyens seront prochainement étudiés pour une validation courant 2019.

En 2018, au titre de cette politique, le Département du Haut-Rhin a dépensé 1 301 496 € en fonctionnement.

Compte tenu des évolutions liées à la loi NOTRe, la gestion extinctive des fonds de garantie mis en place avec la SIAGI et avec BPI a été poursuivie en 2018 (une recette de près de 160 000 € sera perçue en 2019 à ce titre).

Enseignement supérieur et recherche

Le Département du Haut-Rhin soutient l'Université de Haute-Alsace (UHA) depuis sa création en 1975. Cet appui de longue date a contribué à doter l'UHA d'équipements adaptés, à accroître son rayonnement pour renforcer son attractivité et à améliorer les conditions de vie des étudiants. L'UHA est un pôle d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire implanté dans deux villes : MULHOUSE et COLMAR. Elle accueille en 2018 près de 9 700 étudiants sur cinq campus : Illberg, Collines et Fonderie à MULHOUSE, Grillenbreit et Biopôle à COLMAR.

Par ailleurs, le Département s'est engagé aux côtés de l'Etat et des autres collectivités territoriales en tant que partenaire financier pour des opérations de recherche et d'innovation inscrites au Contrat de Plan Etat Région (CPER). Il a notamment apporté son concours financier à m2A pour la construction d'une bibliothèque universitaire sur le Campus universitaire de l'Illberg de MULHOUSE (projet Learning Center).

Il a également accordé une aide financière au réseau trinational en neurosciences « NEUREX ».

En 2018, le Département du Haut-Rhin a dépensé 800 829 € au titre de cette politique dont 791 829 € en investissement et 9 000 € en fonctionnement.

Politique de l'action territorialisée

Garant de la solidarité et de la cohésion territoriales, le Conseil départemental a poursuivi la mise en œuvre en 2018 du Fonds de Solidarité Territoriale qui a été renforcé.

Ainsi, le montant alloué à chaque conseiller départemental a été doublé pour atteindre 50 000 €, ce qui représente un soutien financier annuel potentiel de 1,7 M€ aux projets locaux d'investissement, destinés à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers.

- En 2018, 294 projets ont été soutenus dans le Haut-Rhin, représentant un montant total de 1 699 866 € de subventions ;
- 114 projets ont été portés par des communes, 175 par des associations et 5 par des structures intercommunales (subvention moyenne de 5 782 €) ;
- Ces projets se répartissent sur plusieurs thématiques : matériel associatif, bâtiments, sport et loisirs, patrimoine et culture.

En parallèle à ce nouveau dispositif, 28 projets structurants inscrits dans les sept Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 ont fait l'objet d'un engagement financier par la Commission Permanente à hauteur de 2 625 733 €. La solidarité territoriale haut-rhinoise se traduit également par un apport en ingénierie aux territoires par le biais de ses services et de ses satellites (ADAHR-ATD, ADIRA, ADT, ADIL) et par l'implication du Département dans les contrats de ville, de ruralité et Action Cœur de Ville dans les différents territoires. Afin de toujours mieux accompagner les territoires dans leur projet de développement au service de leurs populations, le Département du Haut-Rhin a élaboré au second semestre 2018, une nouvelle Politique de Développement Territorial pour les années 2019 à 2021, adoptée le 14 décembre 2018 et en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Dotée d'une enveloppe totale de 12 M€, elle se traduit par deux nouveaux fonds d'aide : le fonds d'attractivité des territoires et le fonds de soutien aux projets de proximité à destination des communes, groupements de collectivités et associations à but non lucratif. Ces fonds sont dédiés spécifiquement à renforcer l'attractivité et le dynamisme des territoires, destinés à soutenir des projets structurants ou présentant de forts enjeux de proximité, et s'inscrivant à titre prioritaire dans les orientations du Département, notamment en matière de solidarité territoriale.



Enfin, 2018 a vu la finalisation du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public en associant tous les acteurs concernés qui comporte deux volets : un volet interdépartemental construit avec le Département du Bas-Rhin et un volet départemental tenant compte des besoins spécifiques haut-rhinois. Ce schéma a été adopté à l'unanimité par le Conseil départemental du Haut-Rhin le 19 octobre 2018.

Dans le cadre du volet santé de ce schéma et afin de lutter contre la désertification médicale, plusieurs actions ont été engagées en 2018 :

- la définition d'un dispositif de soutien aux investissements permettant d'améliorer l'accueil des professions médicales et le développement de la télémédecine et l'e-santé (intégré dans la nouvelle Politique de Développement Territorial) ;
- un travail sur des actions de promotion des territoires de vie santé prioritaires élaborées avec Alsace Destination Tourisme, afin de permettre l'installation de médecins dans ces zones en tension.

Aménagement du territoire

Habitat



Réhabilitation d'une maison à Saint-Louis

En 2018, le Département du Haut-Rhin a consacré 3 877 186 € à sa politique départementale de l'habitat, dont 3 302 386 € en investissement et 574 800 € en fonctionnement.

En 2018, le Département a poursuivi sa politique de l'habitat (hors délégation) réorientée essentiellement sur la lutte contre la précarité énergétique. Son intervention a ciblé notamment la réhabilitation énergétique des logements publics et privés avec la mise en place, pour ces derniers, d'une assistance et d'une ingénierie en faveur des ménages aux

ressources modestes et le développement d'une dynamique collective en lien avec les territoires.

Cette politique s'est traduit notamment par :

- Un soutien à la réhabilitation des logements sociaux : dans le cadre de la convention multipartite avec la Caisse des Dépôts, l'Eurométropole, et l'AREAL sur la période 2017/2020, le Département a garanti les prêts des bailleurs sociaux et a subventionné la réhabilitation thermique HLM du parc existant, l'objectif étant de permettre à un maximum de locataires modestes de réduire leurs consommations et leurs charges. Dans le cadre des réflexions post-Fessenheim, le Département a ouvert l'enveloppe budgétaire de 600 000 € par an pour la porter à 1 M€ par an. Cela a permis de soutenir la dynamique de rénovation énergétique de 351 logements en 2018 ;
- Un soutien à la réhabilitation des logements privés : le Département a lancé son nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux 68 » sur 2018/2023 en partenariat avec l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). En 2018, 179 logements privés occupés par des propriétaires modestes et logements locatifs conventionnés ont été réhabilités. La rénovation de ces logements a porté sur la réhabilitation thermique et la résorption d'une forte dégradation.

Durant l'année 2018, le Département a mené un large travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du logement et de l'hébergement sur l'élaboration de son nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2018 2023.

Cinq groupes de travail ont été organisés sur deux sessions en février et avril 2018 et ont travaillé sur l'arborescence du plan avec 5 axes :

- **Axe 1** : Consolider et adapter l'offre de logement à vocation sociale,
- **Axe 2** : Mobiliser le parc privé en faveur des publics du plan,
- **Axe 3** : Adapter l'offre d'hébergement et de logement accompagné,
- **Axe 4** : Renforcer les actions de prévention des ruptures de parcours et adapter les accompagnements,
- **Axe 5** : Favoriser l'accès et le maintien dans le logement.

Le Plan se compose de 12 fiches actions dont les cinq premières sont prioritaires :

1. Améliorer la connaissance des publics du Plan,
2. Mobiliser le parc privé au bénéfice des publics du Plan,
3. Réorienter l'offre et les dispositifs existants pour mieux répondre aux objectifs du « Logement d'abord »,
4. Répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 18-25 ans vulnérables,
5. Favoriser une intervention précoce et une équité de traitement auprès des ménages menacés d'expulsion,
6. Développer une offre de logement à vocation sociale sur les territoires où les besoins sont les plus prégnants,
7. Lutter contre l'habitat indigne,
8. Lutter contre la précarité énergétique dans le parc existant,
9. Mieux assurer la mise à l'abri et l'accès au logement aux femmes victimes de violences conjugales,
10. Améliorer l'accès au logement et à l'hébergement des sortants de détention,
11. Améliorer la réponse aux situations relevant d'un cumul de problématiques médico psycho-sociales,
12. Mieux mobiliser le parc social pour l'accès au logement des publics prioritaires.

Dans le cadre de la révision du Schéma départemental d'Accueil des Gens du Voyage du Haut Rhin, le Département a participé avec l'Etat et le CEREMA au bilan de l'exécution du schéma 2013-2018 et à la définition des besoins des populations concernées en vue du prochain schéma qui sera validé en 2019. Par ailleurs, le Conseil départemental a débuté, en s'appuyant sur l'ADAUHR/ATD et l'ADIL, les travaux d'élaboration d'un nouveau Plan Départemental de l'Habitat (PDH) avec, fin 2018, la collecte des données et la rédaction du diagnostic.

Le Conseil départemental a également participé aux 4 Conférences Intercommunales du Logement (CIL) et à l'élaboration des 4 conventions Intercommunales d'Attribution (CIA) sur son territoire :

- la CIL de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A),
- la CIL de Colmar Agglomération,
- la CIL de la Communauté de Communes de Thann-Cernay
- la CIL de Saint-Louis Agglomération.

Urbanisme

En matière d'urbanisme, le Département a accompagné les communes, intercommunalités et syndicats mixtes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, via sa participation en tant que Personne Publique Associée à 37 réunions et la formalisation de 78 avis sur des procédures d'urbanisme.

Concernant les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), la poursuite des mesures foncières en 2018 a concerné les dossiers suivants :

- la société CECEMI a activé son droit de délaissement pour le PPRT de l'EPM (Entrepôt Pétrolier de Mulhouse) d'Illzach ;
- des travaux ont été réalisés sur trois habitations et des diagnostics ont été validés sur trois autres logements impactés par le PPRT Rhodia-Butachimie-Solvay à Chalampé.

Le Département est également associé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) élaboré par la Région Grand Est. La contribution du Département à la 2^{ème} phase du SRADDET a été validée par délibération de la Commission permanente en date du 15 juin 2018. Le Département a participé à 7 réunions de travail organisées par la Région.

Suite à la transformation de l'ADAUHR en Agence Technique Départementale (ATD) au 1^{er} janvier 2017, le Département a pérennisé son engagement dans le soutien des collectivités rurales haut-rhinoises en matière d'aménagement et d'urbanisme.

En 2018, la participation financière du Département à l'ADAUHR – ATD s'est répartie de la manière suivante :

- 450 000 € au titre de l'adhésion à l'ATD (dépenses de fonctionnement),
- 1 000 000 € pour les missions de conseil et d'assistance effectuées au profit des communes et EPCI ruraux et prises en charge par le Département au titre de la solidarité territoriale (dépenses de fonctionnement),
- 359 628 € pour les prestations in house.

Dans le secteur des Trois Frontières, le Département est resté très impliqué aux côtés des partenaires locaux. Dans le cadre du projet d'aménagement du Technoport, le Département assure la maîtrise d'ouvrage des études d'accès du futur site Technoport, à l'interface entre la RD105 et l'autoroute A35, sur les communes de Saint-Louis et Héringue. En effet, la desserte optimale du site apparaît comme l'un des préalables indispensables au futur développement du site qui devrait accueillir à terme des équipements de commerces et de loisirs dont un équipement porté par le groupe UNIBAIL RODAMCO, un parc urbain avec parcours sportifs, ...

Le Département participe également aux études d'aménagement du quartier trinational 3Land, situé le long du Rhin sur les communes de Bâle, Huningue et Weil-am-Rhein.

■ Action internationale, transfrontalière, européenne et promotion du bilinguisme

Coopération transfrontalière

Le Département est très engagé en matière de coopération transfrontalière. D'une part, il participe aux différentes



25 ans d'INFOBEST, le 22 juin

instances de coopération (Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhénan, Eurodistrict trinational de Bâle, Comité de suivi INTERREG, INFOBESTs Palmrain et Vogelgrun-Breisach...). Instances de consultation, de coordination, de portage de projets communs, elles répondent toutes, à leur échelle, aux besoins spécifiques de ce territoire transfrontalier et de ses citoyens. D'autre part, le Département s'implique dans de nombreux projets structurants ayant une dimension transfrontalière, comme par exemple « GeoRhena », la « IBA Basel 2020 » ou encore le dispositif des

« microprojets » INTERREG.

Au cours de l'année 2018, GeoRhena, le système d'information géographique du Rhin supérieur porté par le Département, a assuré sa poursuite jusqu'à la fin de l'année 2021 au travers d'une nouvelle convention. Alors que l'outil était cofinancé par des fonds européens au travers d'un projet INTERREG jusqu'en juin 2018, celui-ci fonctionne désormais grâce aux seules contributions de onze partenaires français, allemands et suisses. Le développement du Géoportail s'est poursuivi et fait office de référence dans le domaine de l'observation territoriale transfrontalière dans le Rhin supérieur.

chiffre
CLÉ

376 250 € de budget pour GeoRhena de juin 2018 à décembre 2021, grâce aux contributions des partenaires transfrontaliers.

Créé en 1994, le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières permet au Département du Haut-Rhin de soutenir les initiatives locales et l'engagement des Haut-Rhinois vers l'extérieur dans des projets de coopération transfrontalière avec nos voisins allemands et suisses, et de contribuer à la naissance et à la réalisation de projets solides et participatifs. A titre d'exemple, le Fonds a permis de soutenir en 2018 l'organisation de trois concerts franco-allemands dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre ou encore l'organisation du congrès franco-allemand de COLMAR par le Cercle franco-allemand de COLMAR.

chiffres
CLÉS

8 projets soutenus au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en 2018 pour un montant total attribué de 11 754 €,

6 microprojets validés en 2018 pour un montant total éligible de 243 000 € et un co-financement européen FEDER de plus de 145 000 €.



Forum du sport 21 septembre 2018

Le dispositif « microprojets », lancé en 2017, s'est poursuivi cette année. Son animation est assurée par le Département et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald pour le territoire de l'Eurodistrict Freiburg / Centre Sud Alsace. Les « microprojets » financés doivent contribuer, par leurs actions, à renforcer la rencontre et l'échange des acteurs de la société civile du Rhin supérieur. Ce dispositif s'inscrit dans un projet INTERREG « Société civile », dont le Département est partenaire. Il a pour objectif d'impliquer davantage la population locale dans la coopération transfrontalière, d'accompagner le grand public dans

l'émergence de projets et de leur montage et d'augmenter la visibilité des actions transfrontalières sur le plan local en organisant des manifestations à destination de la société civile. Le Département a organisé, le 21 septembre 2018, en partenariat avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, un Forum Sport transfrontalier, qui a permis de réunir plus de 60 acteurs du monde sportif, pour leur faire connaître les opportunités de financement pour des projets de rencontres transfrontalières (cf. photo ci-dessus).

Action européenne

Membre du partenariat régional, le Département participe aux instances de gouvernance et de programmation du Programme de développement rural régional, financé par le FEADER, et du Programme Compétitivité 2014-2020 régional, financé par le FEDER.

La collectivité se positionne en tant que porteur de projets, notamment pour des opérations de réalisation et de valorisation d'itinéraires cyclables structurants ou encore pour la numérisation des dossiers d'aides aux personnes âgées et handicapées. Par ailleurs, elle apporte aide et conseils aux acteurs du territoire à la recherche d'un cofinancement européen.

Le Département gère également directement une subvention du Fonds Social Européen déléguée par l'État. Cette subvention abonde la politique départementale d'insertion et permet de soutenir des actions d'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du rSa.

Le Département est un partenaire financeur du Bureau Europe Grand Est (BEGE) depuis 2008. Celui-ci a initié en 2018 une réflexion sur l'évolution de sa gouvernance et l'adaptation de sa structure suite au passage au format Grand Est. Une délégation du Département s'est rendue en octobre 2018 à BRUXELLES aux fins de mieux connaître le travail du BEGE et des institutions européennes plus largement. Après la publication par la Commission européenne en mai 2018 des propositions de Cadre financier pluriannuel 2021-2027, qui représente les prévisions budgétaires pour l'ensemble des programmes européens sur sept ans, s'est ouverte une phase intense de lobbying et de négociations devant aboutir à des programmes répondant aux enjeux locaux. Le BEGE est pour le Département un relais d'information ainsi qu'un outil de représentation de ses intérêts.

chiffres
CLÉS

49 000 € de budget pour 2018 consacré à l'action européenne,

9 projets portés par le Département en cours d'instruction en vue de bénéficier d'un cofinancement européen.

Réseau des acteurs des territoires de Vie

Destiné à apporter des informations sur différents sujets d'actualité à ses partenaires (élus départementaux, élus et professionnels en fonction dans les Communautés de communes et d'agglomération), le réseau des acteurs des Territoires de Vie a abordé en 2018 les sujets suivants : la plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics, la charte interdépartementale de signalisation d'information locale, la stratégie interdépartementale d'innovation et de développement touristique pour l'Alsace 2017-2021 ainsi que la transition énergétique.

Coopération internationale



Partenariat Mali GESCOD et AFDI 68

Powiat de WROCLAW (Pologne) : Le partenariat entre les deux collectivités existe depuis 17 ans. Une délégation d'élus et de techniciens du Département s'est rendue à WROCLAW début juin 2018 pour la réunion du Comité Mixte. L'échange portait sur la thématique des personnes âgées. Une délégation polonaise a ensuite été accueillie dans le Haut-Rhin, courant décembre, pour participer au Marché de Noël d'ENSISHEIM.

Cercle de YANFOLILA (Mali) : Depuis 2006, le Département, GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) et l'AFDI 68 (Agriculteurs Français et Développement Inter-

national du Haut-Rhin) accompagnent le développement durable et inclusif du territoire du Cercle de YANFOLILA. Au titre de l'exercice 2018, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a accordé une subvention de 29 000€ au Département, en soutien à la coopération décentralisée, pour le partenariat de la collectivité avec le Cercle de YANFOLILA. Cette aide financière a été reversée dans son intégralité à GESCOD, coordinateur du projet. Le Département a, de son côté, également attribué une subvention de 29 000€ pour soutenir le projet 2018 d'un montant global de 90 299€€

Deux agriculteurs maliens ont par ailleurs été accueillis dans le Haut-Rhin, au mois d'octobre, pour présenter aux élus le travail effectué sur le terrain.



Budget 2018 consacré à l'action internationale : 35 100€.

Bilinguisme

La politique linguistique, engagée dans le département depuis 1994, s'inscrit dans une stratégie globale devant permettre à l'ensemble de la jeunesse haut-rhinoise d'acquérir des compétences plurilingues indispensables à l'accès à un emploi qualifié dans le Rhin supérieur. La proximité de la Suisse et de l'Allemagne permet une pratique concrète de la langue régionale et l'offre scolaire bilingue proposée en Alsace est une véritable chance pour la jeunesse.

Les collectivités territoriales et locales, ainsi que l'Etat au travers de l'Education nationale, sont devenus des maillons indispensables de la réappropriation de la langue et de la culture régionales. La transmission du dialecte aux enfants dès leur plus jeune âge constitue également une véritable passerelle vers l'apprentissage de l'allemand, et inversement.

Ainsi, le Département poursuit le partenariat avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs qui œuvrent dans ce domaine. Une nouvelle convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace, a été élaborée au cours de l'année 2018. Elle a été signée le 5 décembre 2018, prolongeant ainsi cette dynamique pour une nouvelle période de 4 années (2018-2022).

L'objectif prioritaire du Département est de permettre l'accès à l'enseignement de la langue régionale (allemand et/ou alsacien) pour tous les élèves dès l'entrée en maternelle et de promouvoir les nombreuses possibilités d'emplois transfrontaliers. La situation économique des départements alsaciens encourage à poursuivre les efforts et à accompagner les élèves vers des parcours leur permettant une bonne insertion professionnelle et sociale.

L'attractivité du métier du professorat des écoles est également au cœur du plan d'actions de cette nouvelle convention. Il est vital de pouvoir attirer de nouveaux talents dans ces filières afin de relancer concrètement le développement de la filière bilingue dans le département.



Budget 2018 : 1,70 M€ consacré à la politique de la langue régionale,
189 écoles proposent un cursus bilingue paritaire (32,5 %),
14 500 élèves du primaire (soit 19,5 % des élèves) scolarisés dans un cursus bilingue,
41 collèges du département (36/57 publics et 5 privés) proposent un enseignement bilingue,
2 900 collégiens (soit 7 % des élèves) poursuivent un cursus bilingue,
7 lycées d'enseignement général proposent le diplôme ABIBAC (double diplôme allemand et français),
800 lycéens inscrits dans la filière ABIBAC (soit 5,4 %),
4 lycées d'enseignement professionnels proposent le diplôme AZUBI BACPRO (co-qualification franco-allemande),
120 lycéens inscrits dans la filière AZUBI BACPRO (soit 2 %).

La stratégie OR Oberrhein / Rhin supérieur



Les différentes politiques en faveur de la coopération transfrontalière et du bilinguisme seront développées et approfondies dans le cadre de la « stratégie OR – Oberrhein / Rhin supérieur », élaborée fin 2018 et présentée début 2019 aux partenaires des deux Départements alsaciens.

Cette stratégie, qui doit constituer le socle du « schéma alsacien de coopération transfrontalière », dont la future Collectivité européenne d'Alsace aura la responsabilité, vise à :

- renforcer le rôle de l'Alsace en tant que bassin de vie, de région culturelle, de zone d'emplois, en matière de formation et de services au sein du Rhin supérieur,
- promouvoir l'attractivité et l'aménagement durable de l'espace transfrontalier,
- faire de la coopération transfrontalière un véritable outil de développement au travers du bilinguisme.

Pour atteindre ces ambitions, une stratégie en 5 objectifs a été développée :

- Objectif 1 : Apprendre et connaître les langues, les outils d'une identité rhénane renforcée,
- Objectif 2 : Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion,
- Objectif 3 : Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée,
- Objectif 4 : Accompagner la transition énergétique par l'innovation,
- Objectif 5 : Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive.

L'année 2019 sera consacrée à l'enrichissement de la stratégie ainsi qu'à la mise en œuvre des premières actions.



TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

■ Routes, transports et déplacements

Pour permettre à ses usagers de se déplacer rapidement et en toute sécurité, la Direction des Routes (DIR) mobilise plus de 300 agents pour gérer le réseau des routes départementales. Ses missions concernent la construction, l'entretien, l'exploitation des routes et des itinéraires cyclables départementaux mais s'étendent également aux mobilités et aux moyens de communication pour offrir un ensemble cohérent d'infrastructures. Aussi, les nouveaux enjeux tels que la Route Intelligente sont d'ores et déjà intégrés dans une démarche « Routes 2025 ». Toutes ces actions répondent à la feuille de route initiée par la Présidente du Département du Haut-Rhin.

Sécurité routière : pose de 249 panneaux et de 70 balises pour lutter contre les accidents en contresens



Conformément aux recommandations de la sécurité routière, le Conseil départemental du Haut-Rhin complète son dispositif de signalisation routière sur son réseau 2x2 voies pour réduire le nombre d'accidents en contresens. La perception des sens de circulation des bretelles d'accès sera renforcée. C'est le dernier moment pour que l'automobiliste s'arrête ou fasse une marche arrière avant de causer un accident.

Dans un premier temps, et pour un montant de 61 200 € TTC, 249 panneaux et 70 balises en plastique sont en cours d'installation aux abords des 52 km de la RD 83 entre BURNHAUPT-LE-BAS et HOUSSEN, comprenant 32 échangeurs et 2 aires de repos. Dans le détail, il s'agit de 99 panneaux « sens interdit », 85 « sens interdit sur fond jaune », 47 « obligation de tourner à droite », ainsi que 18 panneaux d'intersection « stop », « cédez-le-passage » ou encore de panneaux de prescription interdisant de tourner à droite ou à gauche.

Cette opération a démarré à l'été 2018 et se poursuivra sur la RD 430, itinéraire entre MULHOUSE et GUEBWILLER, et sur la RD 68, à l'Ouest de MULHOUSE. Au final, toutes les voies rapides gérées par le Département du Haut-Rhin seront traitées sur un linéaire de 101 km. Le trafic sur ces axes routiers varie de 18 000 à 73 000 véhicules journaliers.

Les accidents en contresens concernent le plus souvent des conducteurs diminués et désorientés par la prise d'alcool, la fatigue, l'âge ou victimes d'une situation émotionnelle forte. Ils sont peu nombreux, mais se caractérisent par leur gravité. Selon l'Observatoire national de la Sécurité Routière, sur l'ensemble du réseau routier à chaussées séparées français, 104 accidents impliquant un véhicule en contresens ont été constatés en 2017, dont 24 mortels.

RD 415 – Aménagement du carrefour avec la RD 11III à la Gare de FRELAND

Du 16 avril 2018 et durant deux mois et demi, le Département a réalisé les travaux d'aménagement du carrefour entre la RD 415 et la RD 11III à la Gare de FRELAND. Avant, l'aménagement posait des difficultés de visibilité au droit du débouché de la RD 11III en direction de HACHIMETTE et de lisibilité, conséquence de la configuration générale du carrefour avec ses nombreux îlots séparateurs et sa voie de décélération, source d'insécurité. L'aménagement a consisté à réaliser un carrefour giratoire de 20 mètres de rayon extérieur comportant trois branches.

Le Département du Haut-Rhin a financé seul cet aménagement de 400 000 €.



RD 52 – Aménagement du carrefour d'accès à l'usine CONSTELLIUM à BIESHEIM

L'accès à l'usine CONSTELLIUM à BIESHEIM depuis la RD 52 comportait un tourne-à-gauche et des îlots séparateurs matérialisés en peinture sur l'axe principal. Avec l'accroissement prévisible des échanges en termes de circulation avec CONSTELLIUM, l'usine, avec l'aide de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, a sollicité le Département pour sécuriser les accès au site ainsi que l'entrée des poids-lourds. Le

projet a donc consisté à réaliser un carrefour giratoire d'un rayon extérieur de 20 mètres ainsi qu'un tourne-à-gauche afin d'accéder à une voie de stockage spécifiquement créée pour tous les poids-lourds entrant dans CONSTELLIUM. Réalisés en deux phases pour minimiser les impacts sur l'activité de l'usine, les travaux se sont achevés le 9 mai 2018. Cette opération, d'un coût inférieur à 750 000 €, est co-financé par CONSTELLIUM (278 500 €) et la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (105 000 €).

RD 430 – Réaménagement du giratoire avec la RD 5 à GUEBWILLER – ISSENHEIM

Le Département du Haut Rhin a transformé le carrefour à feux entre la RD 430 et la RD 5 à GUEBWILLER en giratoire en 2001 pour satisfaire les objectifs sécuritaires (diminution des situations accidentogènes, fluidité des mouvements de trafics) et de lisibilité du carrefour. Suite à l'accroissement du trafic, au développement économique croissant dans ce secteur et l'adjonction de la nouvelle voie d'entrée unique depuis le Nord réalisée par la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, le Département a entrepris des adaptations pour réduire les saturations actuelles sur la RD 430 aux heures de pointes. À compter du 29 janvier 2018, les travaux ont consisté à doubler la voie d'entrée du giratoire côté MULHOUSE et les voies d'entrée et de sortie côté GUEBWILLER, reprendre la sur largeur intérieure de l'anneau, améliorer les déplacements modes doux et éclairer le passage piéton côté GUEBWILLER avec des luminaires autonomes alimentés par des panneaux photovoltaïques.

Le Département du Haut-Rhin a financé seul cet aménagement à hauteur de 175 000 €

Nouvel itinéraire pour les convois exceptionnels

Les turbines à gaz de GE sont les plus grosses du monde : de 390 t par le passé, leur gabarit a augmenté à 430 t. L'objectif de GE est de fournir 2 turbines par mois à ses clients dans le monde entier. Afin de réduire la durée du trajet à 3 jours et d'avoir 2 trajets possibles pour éviter tout imprévu, un itinéraire alternatif entre COLMAR et le port de NEUF-BRISACH a été retenu.

Aménagements réalisés :

Phase 1 sur l'itinéraire « historique » entre BELFORT et STRASBOURG (travaux d'octobre 2017 à juin 2018) :

- 5 surlargeurs franchissables créées sur des giratoires,
- 5 bretelles d'échangeur adaptées pour le passage du convoi.

Phase 2 entre COLMAR et NEUF-BRISACH (travaux d'avril à décembre 2018) :

- Renforcement de deux Ouvrages d'Art,
- Abaissement d'un TPC sur le pont des Francs à COLMAR,
- Création de surlargeurs franchissables sur 8 giratoires,
- Création d'un accotement revêtu en rive sur un carrefour en T,
- Création d'une sur largeur franchissable sur le giratoire dénivelé de WOLFGANTZEN ainsi que réalisation d'un mur de soutènement pour élargir la bretelle de la RD415,

Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'œuvre travaux assurées par le Département pour les 2 phases.

Financement :

- Phase 1 : 429 640 € HT : 80 % CA Grand Belfort / 20% CD90,
- Phase 2 : 3 047 500 € HT : 80 % CA Grand Belfort / 20% État.

RD 66 – Réaménagement des carrefours de l'échangeur sur l'A35 à BARTENHEIM



De mai à décembre 2018, le Département a réalisé cet aménagement routier consistant essentiellement en la création de deux giratoires desservant l'A35 et la RD66 et d'une voie verte entre BARTENHEIM et BARTENHEIM-LA-CHAUSSEE, solutionnant ainsi les problèmes de sécurité de l'ancien échangeur. Des travaux de rénovation et d'adaptation des ouvrages d'art enjambant l'A35 et le ruisseau « Muehlbach » et le réaménagement de la section courante de la RD66 entre les deux secteurs agglomérés de la commune sont venus compléter le projet. Il est

à souligner les efforts importants du Département et de l'entreprise titulaire des travaux pour que ceux-ci soient réalisés dans les meilleurs délais, respectant en cela le planning prévisionnel et limitant au maximum la gêne à la circulation.

Le coût final de cet aménagement est de 4 M€ TTC dont 1,5 M€ financé par l'État dans le cadre du contrat de plan Etat-Région et 0,14 M€ par Saint-Louis Agglomération pour la construction de la voie verte.

L'inauguration de l'aménagement est prévue pour mars 2019.

RD 417 – Déviation de WINTZENHEIM – Eclairage public du giratoire de la Croix Blanche



Du 20 août au 25 octobre 2018 le Département a réalisé les travaux d'éclairage public du giratoire de la Croix Blanche (extrémité Est de la déviation de WINTZENHEIM). L'aménagement a consisté à poser 23 candélabres répartis selon une étude d'éclairement autour de l'anneau et le long des 5 branches du giratoire (RD417, Rue du Tiefenbach, Route de WINTZENHEIM, Route de Colmar et rue de Vienne). Cet aménagement a également permis la mise en lumière du calvaire dont le carrefour porte le nom « la Croix

Blanche ». Le coût de cet investissement, d'un montant de 93 765 € TTC, a été entièrement pris en charge par le Département.

Renforcement d'ouvrages par des techniques innovantes

Dans le cadre de l'aménagement d'un itinéraire colis lourds à destination du port de NEUF-BRISACH, deux ouvrages d'art supportant la RD415 dans le contournement Est de COLMAR ont été renforcés par des techniques innovantes.

Le pont sur la Thur s'est vu greffé deux nouvelles poutres en béton précontraint. Le pont franchissant l'III a, quant à lui, été renforcé par l'ajout d'une nouvelle dalle en béton armé coulée en place et connectée sur la partie inférieure des poutres métalliques principales. Ces mêmes poutres ont également été raidies par le soudage de plats verticaux et horizontaux.

Le coût total de ces travaux est de 1,6 M€. Le financement a été assuré par le Grand Belfort et l'État.

Convention d'entretien des routes départementales en agglomération

Cette convention a pour objectif de clarifier et sécuriser juridiquement les interventions respectives du Département et des communes dans le domaine de l'entretien des RD en agglomération. À ce jour, 68 % des communes ont signé la convention.

Déploiement d'un réseau radio numérique

Le système de radio numérique TETRA, amené à remplacer l'ancienne radio analogique de la direction des routes, est entré en 2018 dans sa première phase de déploiement. De septembre à novembre 2018 se sont ainsi 14 sites relais qui ont été installés, ce qui permet de couvrir la moitié Nord du Département. Courant décembre 2018, l'ensemble de la flotte de véhicules de l'agence de COLMAR a été équipé. La période hivernale sert d'expérimentation pour affiner les paramétrages. La 2^e phase de travaux prévue en 2019 permettra de couvrir l'ensemble du territoire et d'équiper tous les centres routiers. Les équipements mis en œuvre en 2018 représentent un coût d'1 million d'euros. Le choix de cette technologie a été fait dans un esprit de mutualisation avec le Bas-Rhin, où elle est opérationnelle depuis 5 ans.

Grands équipements et infrastructures de communication

Projet très haut débit

En 2018, le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire alsacien est en phase opérationnelle. D'ici à 2021,



Pose de NRO à DURLINSDORF

ce sont 696 communes qui seront raccordées à la fibre optique, donnant la possibilité à 370 000 foyers de bénéficier d'un débit internet allant jusqu'à 1 gigabits/seconde. 14 000 km de fibres seront nécessaires pour desservir tout le RIP (Réseau d'Initiative Publique) alsacien. 140 entreprises, dont la plupart alsaciennes, participent à l'opération créant ainsi 1 100 emplois directs ou indirects dont 15 % des heures travaillées sont réservées à du personnel en insertion. 100 000 heures de formation par an seront par ailleurs dispensées sur les métiers liés au déploiement de la fibre.

Les communes (recensement INSEE 2013) les moins bien couvertes actuellement (55 dans le Haut-Rhin) par l'internet (débit ADSL moyen inférieur à 2 Mbit/s pour plus de 50 % des prises téléphoniques) sont raccordées en priorité. 80 communes ont été déployées dans le Haut-Rhin dont 30 prioritaires, ce qui représente 43 184 prises. Ce sont les réunions publiques qui marquent la fin du déploiement pour un secteur donné et la possibilité, pour les habitants, de s'abonner parmi 9 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ainsi, 35 réunions publiques ont été organisées dans le Haut-Rhin. 8 NRO (Nœud de Raccordement Optique) ont été posés en 2018 dans le Haut-Rhin.

En 2018, le Département a dépensé 770 332 € pour le déploiement du THD.

Activités aéroportuaires

L'EuroAirport affiche une nouvelle fois de très bons résultats avec un nouveau record de trafic en 2018 de 8,6 millions de passagers (+ 8,7 % par rapport à 2017). L'installation aéroportuaire a par ailleurs généré plus de 6 000 emplois. Enfin, les études préalables à l'enquête publique au raccordement ferroviaire de l'EuroAirport que le Département du Haut-Rhin soutient financièrement se sont poursuivies tout au long de l'année. L'aérodrome de Habsheim a engagé un programme pluriannuel d'investissement de 6 M€ sur la période 2016-2019. Le Département a contribué à cette dépense à raison de 60 000 € par an, soit une subvention globale de 240 000 € pour les quatre années. Le Département a également contribué au fonctionnement de l'installation aéroportuaire à raison de 30 000 €. L'aérodrome de Colmar-Houssen a engagé un programme de travaux de mise en conformité des installations aéroportuaires essentiellement tournée vers l'aviation sportive et de tourisme pour un coût prévisionnel de 481 000 €. Le Département y contribue à hauteur de 120 000 €.

Par ailleurs, une subvention de fonctionnement de 30 000 € a été versée en soutien à l'aviation sportive.

Activités portuaires



Port d'OTTMARSHEIM

Pour ce qui relève de l'activité portuaire, les chiffres ci-dessous montrent la dynamique générée par ces installations malgré les basses eaux de l'été 2018 : MULHOUSE-RHIN (ports d'OTTMARSHEIM, de MULHOUSE ILE NAPOLÉON et de HUNINGUE)

- 7,8 Mde T de marchandises (-7 % par rapport à 2017) dont 57 % acheminés par le mode fluvial, 29 % par le mode routier et 14 % par le mode ferroviaire,
- 63 261 conteneurs traités (-18 % par rapport à 2017),
- 3 443 mouvements de bateaux (-5 % par rapport à 2017).

En 2018, le Département a dépensé 367 628 € pour le site de Huningue pour l'aménagement d'un terre-plein dans le cadre du CPER 2015/2020.

COLMAR/NEUF-BRISACH

- 1,291 M de T de marchandises pour l'EPIC dont 0,467 M de T par voie d'eau et 0,824 M de T par voies terrestres (route et fer),
- 5 341 conteneurs traités, 439 mouvements de bateaux.

Environnement et cadre de vie

Préserver nos ressources en eau

Le Département développe son assistance technique auprès des collectivités dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, en mettant l'accent tout à la fois sur l'optimisation du fonctionnement des ouvrages, le conseil aux exploitants et maîtres d'ouvrage et l'amélioration de la connaissance patrimoniale. La question de la ressource en eau en période de sécheresse s'est de nouveau posée en 2018 et deviendra probablement de plus en plus fréquente. Une quarantaine de conventions avec les collectivités sont en cours dans ces deux domaines d'assistance technique.

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 marque la fin d'un programme (2013-2018) de financement des collectivités rurales dans leurs investissements pour l'eau et l'assainissement, par la dotation solidarité urbain rural (DSUR) de l'Agence de l'Eau. Ainsi, 11 M€ ont pu être affectés durant ces 6 années et ont permis de poursuivre, voire d'achever, l'assainissement de plusieurs vallées du Sundgau et l'assainissement en mode non collectif d'une demi-douzaine de communes rurales.

En eau potable plusieurs secteurs ont pu voir leur alimentation sécurisée quantitativement et qualitativement.

En 2018, ce sont 1,83 M€ qui a été affecté sur ces crédits DSUR au bénéfice de 20 collectivités différentes.

Aménager nos rivières dans le respect de leur écosystème

Le Département est membre de 13 Syndicats Mixtes de Rivières et prend en charge à ce titre 556 000 € de rôle de cotisation. Ces derniers sont en train de se réorganiser pour intégrer les EPCI compétents en matières de GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018. Ces transformations comprennent la fusion de certains Syndicats qui devraient passer à 9 fin 2019. Par ailleurs, le Département est membre des Rivières de Haute Alsace qui assurent la gestion de ces Syndicats Mixtes. Cette gestion était auparavant assurée par le Service Rivière du Département jusqu'en juillet 2018. Ses cotisations se montent en 2018 à plus de 310 000 €, notamment pour la gestion des barrages départementaux et du Canal du Rhône au Rhin déclassé.

Le Département finance également les Rivières de Haute Alsace à hauteur de 71 000 € pour l'assistance technique en matière de rivières qui reste une compétence départementale. Le personnel du Service Rivières et Barrages (SRB) du Conseil départemental a été mis à disposition des Rivières de Haute Alsace au 1^{er} juillet 2018. Cette mise à disposition est progressive pour une partie de l'équipe afin de finaliser les opérations de travaux pour lesquelles le Département est maître d'ouvrage délégué.

En 2018, 110 opérations de travaux ont ainsi été réalisées par le Département en Maîtrise d'ouvrage déléguée pour un montant de 2,6 M€ TTC.



Protection de la berge en tunage bois

Les 10 barrages départementaux situés dans le massif vosgien ont contribué à l'écrêtement des crues et au soutien d'étiage des cours d'eau qui irriguent les vallées de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Fecht, au bénéfice des milieux aquatiques, de la population et d'industriels. L'année 2018 a été marquée par un étiage sévère des cours d'eau qui a pu être limité grâce à la gestion équilibrée des barrages. Les études de définition du futur chantier de renouvellement de l'étanchéité du masque amont du barrage de KRUTH, dont la première mise en eau remonte à 1964, ont également été lancées.

D'importants orages ont eu lieu en juin 2018, générant inondations et coulées de boues. Plus d'une dizaine d'études ont été réalisées par le Département suite à ces événements pour aider les communes à se protéger. Une aide exceptionnelle du Département permettra aux communes qui le souhaitent de réaliser des travaux de création de bassins de rétention.

FAITS MARQUANTS

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le personnel du Service Rivières et Barrages du Département est mis à disposition des Rivières de Haute Alsace (Syndicat Mixte du Bassin de l'III) qui pérennise l'action structurante du Département pour l'aménagement des rivières et la gestion des barrages et offre une ingénierie économique et performante à tous les syndicats de rivières.

Ces derniers ont engagé leur transformation et auront pour membre le Département, les Communes et les Communautés de Communes et d'Agglomération, compétentes pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Le Département est le premier financeur des Rivières de Haute Alsace.

Protéger notre environnement



Passerelle de HIRTZFELDEN

Au travers de sa politique « Espaces Naturels Sensibles » (ENS), le Département est propriétaire de plus de 1 500 ha répartis en 83 sites. En 2018, deux nouvelles communes, RIEDISHEIM et SAINT-LOUIS, ont bénéficié de la mise en place de zones de préemption ENS. Au total, ce sont plus de 4 300 ha qui sont ainsi classés sur 29 communes. Un nouvel axe de la politique ENS a également été voté : la labellisation de sites communaux. Un premier site, d'une surface de 60 ha à DURMENACH, a ainsi été labellisé et fait l'objet d'une convention tripartite de gestion entre le Département, la Commune et l'Office National des Forêts (ONF).

Des travaux de valorisation et d'ouverture au public ont eu lieu sur les propriétés départementales, notamment la pose d'une passerelle observatoire sur le canal déclassé du Rhône au Rhin à HIRTZFELDEN, en lien avec la création d'un sentier pédagogique.

En matière de gestion forestière, l'année 2018 a été marquée par la finalisation du dossier de classement en Réserve Biologique Mixte (RBM) de la forêt départementale de la Haute Bers et du Seewand, lequel est actuellement en instruction au niveau ministériel. Le classement en ENS de la forêt communale de DURMENACH (citée plus haut) est également l'occasion d'expérimenter une gestion originale concertée entre Commune, ONF et Département.

Le soutien aux syndicats mixtes (Brigade Verte, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges) s'est poursuivi sur les mêmes bases financières que les années précédentes, soit environ 1,60 M€, de même que les partenariats avec le Conservatoire Botanique d'Alsace et les associations de protection de la nature telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), l'Office des données naturalistes (ODONAT), Sauvegarde Faune Sauvage, la Petite Camargue Alsacienne...

FAITS MARQUANTS

Les actions de lutte contre le moustique tigre se sont amplifiées en 2018. Malgré un travail intense de prévention et d'information, une deuxième zone de colonisation a été confirmée. Au total, le Département consacre près de 100 000 €/an à la lutte contre les moustiques, via son opérateur, le service Démoustication de la Brigade Verte.

Protéger et surveiller l'état du patrimoine arboré départemental

La mise en œuvre du plan de gestion 2017 – 2021 des arbres d'alignement le long des Routes départementales a été poursuivie en 2018, avec notamment le contrôle préventif de l'état sanitaire de 1 500 arbres. Cette surveillance a permis de repérer les travaux de taille d'entretien nécessaires et les abatages d'arbres dépéris ou à risque de rupture mécanique.

Concernant les arbres des propriétés départementales, des visites régulières ont permis de vérifier l'état sanitaire de 1 900 arbres principalement dans des collèges et de dispenser des conseils d'entretien.

Inventorier les zones humides

En 2018, les bassins versants de la Thur aval et d'une partie de l'III amont ont été inventoriés. Il a été cartographié et caractérisé précisément 500 ha de zones humides effectives et 4 000 données sur la flore ont été collectées.

L'intégration de l'inventaire dans les documents de planification se poursuit en concertation avec les communes sur les cartes de terrain actuellement en cours et les enquêtes publiques des SAGE.

FAITS MARQUANTS

La campagne 2018 de sauvetage des batraciens a donné des résultats inespérés au regard des mauvaises conditions météorologiques avec 49 111 batraciens sauvés grâce aux dispositifs mis en place le long de 19 km de routes départementales avec la mobilisation des centres routiers, de la Brigade Verte et des nombreux bénévoles. Après 30 années de protection des batraciens lors de leurs migrations nuptiales, 1,2 million de crapauds, grenouilles, tritons et salamandres ont été sauvés !

Éduquer et sensibiliser à l'environnement



Pressurage de pommes

Cette année est marquée par une nouvelle montée en charge de l'activité des structures pédagogiques dont 6 Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), environ 15 structures associatives associées et 1 ferme pédagogique.

En 2018, plus de 100 000 journées d'animation ont été réalisées, majoritairement avec le public scolaire. La dotation annuelle départementale pour cette politique s'élève à 0,76 M€; elle contribue également à la valorisation pédagogique des espaces naturels sensibles (ENS) du Département.

Gérer durablement l'espace rural



En tant que collectivité de proximité, le Département soutient, depuis 2000, les structures intercommunales, les communes et les acteurs locaux associés dans leurs projets en matière d'environnement, d'agriculture et de paysage au travers de la démarche GERPLAN (plan de gestion de l'espace rural et périurbain) et apporte aux territoires une réelle mise en cohérence de leurs projets. À ce jour, 15 structures intercommunales, soit 345 communes, sont engagées dans un GERPLAN et assurent la mise en œuvre d'actions dans leur territoire en partenariat avec les services du Département.

De 2000 à 2018, 1 113 actions ont été réalisées et soutenues financièrement par le Département pour un montant global d'engagement de 9,5 M€. La démarche GERPLAN a permis au fil des ans d'apporter des réponses innovantes « sur mesure » aux attentes locales; ainsi, les actions en faveur de l'environnement sont perçues comme des opportunités pour les territoires.

FAITS MARQUANTS

L'opération « Sainte Catherine » a fait l'objet d'une campagne expérimentale « Troc de fruits » auprès des particuliers, apporteurs de pommes dans les ateliers de pressurage des sociétés arboricoles d'ODEREN et BITSCHWILLER-LES-THANN. En échange de 10 l de jus de fruits, les participants ont bénéficié d'une sensibilisation d'une demi-journée à l'arboriculture familiale et reçu un arbre fruitier haute tige.

Quant au jus récolté (300 l), il a été remis aux collègues de SAINT-AMARIN et de THANN, lors d'une animation de pressurage de pommes et de dégustation de jus en présence des élèves afin de les sensibiliser à l'intérêt des vergers.

Haut-Rhin Propre

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a reconduit en 2018 son opération phare « Haut Rhin Propre » en fournissant le matériel adéquat (50 000 sacs et 81 000 paires de gants) et en mettant en relation collectivités, prestataires, scolaires, associations et particuliers. Le Département doit le succès de cette opération à la mobilisation de tous ces acteurs.

Aménagement foncier

La procédure d'aménagement foncier à ROUFFACH (1 511 ha, 752 comptes de propriété), dont l'enquête publique sur le projet s'est déroulée fin 2018, est en voie d'achèvement. Une attention particulière a été portée sur les enjeux hydrauliques et environnementaux. Les travaux connexes à ETEIMBES sont en phase de finalisation. La CCAF de DANNEMARIE a été reconstituée pour répondre à la demande de la commune, l'enquête publique sur le périmètre s'est déroulée en fin d'année.



Appui technique à l'élevage et contrôle de l'environnement

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD) occupe avec le SATESE un bâtiment de 1 000 m² - dont 550 m² de zones laboratoire -, construit en 1998 dans le Biopole de COLMAR. Une équipe de 11 agents comprenant vétérinaire, ingénieur, techniciens, agent de laboratoire et secrétaires, réalise des analyses dans le domaine de la santé

animale et de l'environnement, sous couvert de divers agréments et accréditations (Cofrac). Le LVD apporte une aide diagnostique aux praticiens vétérinaires ainsi qu'aux détenteurs d'animaux domestiques ou sauvages.

Il assure une veille épidémiologique sur certaines maladies animales, présentes, en voie d'élimination ou surveillées, ainsi qu'un suivi de la contamination radiologique de l'environnement. En exerçant cette vigilance et plus particulièrement sur l'émergence de nouvelles pathologies, il exerce un rôle essentiel en santé publique.

Les diagnostics effectués sur 70 espèces animales (de l'abeille au bovin) ont mis en œuvre 175 autopsies, 43 prélèvements pour recherche de rage (tous négatifs), environ 550 analyses bactériologiques, 1 400 examens parasitologiques, 35 000 paramètres en sérologie et 760 analyses de biologie moléculaire.

Dans le domaine alimentaire, le LVD a réalisé la recherche de radionucléides artificiels (radio-césiums) dans 304 échantillons. 379 miels ont fait l'objet d'analyses qualitatives (soit 1 900 paramètres).

FAITS MARQUANTS

Si la fièvre catarrhale ovine de sérotype 8 a atteint le Haut-Rhin en 2017 comme la quasi-totalité du territoire français, nous restons indemnes du sérotype 4. Une surveillance des sérotypes exotiques est maintenue sur un mode allégé.

Le danger sanitaire qui nous menace actuellement depuis la Belgique, est la peste porcine africaine (PPA). La surveillance des mortalités de sangliers est renforcée, bien que l'Alsace ne soit pas directement limitrophe des zones atteintes. Toutefois, un dispositif de crise est mis en place avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et les laboratoires départementaux, chargés de la formation des agents de terrain, notamment en matière de biosécurité.

Plus de 21 000 veaux, soit 20 % de plus qu'en 2017, ont bénéficié d'un dépistage néonatal de la maladie des muqueuses sur biopsie d'oreille. En constante augmentation depuis 2013, ce dépistage généralisé en 2016 devrait avoir atteint son plateau.

Transition énergétique



Enjeux climatiques, développement durable, énergies, ces fortes tendances mondiales représentent les défis les plus importants auxquels font face les États, les entreprises et les collectivités.

La mission « transition énergétique et développement durable » a, en 2018, porté ces thématiques en plus de dossiers plus classiques comme « le défi au boulot, j'y vais à vélo » du mois de juin, l'organisation de « lundis du développement durable » (conférences entre midi et deux heures pour les agents) et le suivi du réseau des chargés de mission climat.

En 2018 le champ des réflexions autour de la fermeture de la centrale nucléaire de FESSENHEIM a permis d'interroger les diverses politiques départementales au regard des enjeux de la transition énergétique pour tendre à plus d'efficacité collective et de sobriété énergétique.

FAITS MARQUANTS

Un travail de co-rédaction du Plan de transition énergétique et économique haut-rhinois dans le cadre de la fermeture de la centrale nucléaire de FESSENHEIM afin d'ébaucher les axes de cette transformation énergétique et sociétale (livre blanc) a été effectué en début d'année. La reconversion économique et énergétique du territoire a été placée au cœur des actions départementales en lien avec ce livre blanc. La mission a donc préparé, lors du premier semestre, les réunions de différents groupes de travail avec l'Etat dans le cadre de ce dernier.

Reconvertir le territoire après FESSENHEIM



Visite de M. Lecornu le 13 avril

La mission s'inscrit également dans l'ingénierie de projets ; montage de projets photovoltaïques (le Département a des projets d'installation photovoltaïque sur les terrains dont il est propriétaire comme sur l'ancienne piste militaire de MUNCHHOUSE), conseil en montage de projets et création d'un réseau d'acteurs des énergies renouvelables dans les territoires et des innovations en la matière. Ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Ecomusée, recherches de friches industrielles pour des projets photovoltaïques, montage de projets de méthanisation ou de gaz de synthèse issus de l'hydrogène et du gaz carbonique excédentaire d'une industrie afin d'alimenter à terme une centrale à gaz renouvelable, l'ingénierie des services du Département permet de préparer la reconversion et favoriser l'émergence de projets car c'est un outil de développement du territoire et de défense des solidarités territoriales.

FAITS MARQUANTS

Un appel d'offres de la CRE (Commission de Régulation Énergie) dédié au photovoltaïque, limité au territoire haut-rhinois, lancé début 2019 dans le cadre de la redynamisation Post FESSENHEIM pour 200 MW au sol et 100 MW en toitures a été préparé en amont afin de mobiliser les acteurs et lister les terrains et projets.

CLIS de FESSENHEIM

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de FESSENHEIM créée en 1977 par le Conseil Départemental s'est réunie à 4 reprises en 2018 dont 1 fois en séance publique. L'année 2018 a été l'occasion de finaliser une expertise géo électrique et de mener une campagne de sondages en vue de confirmer la stabilité de la digue du Grand Canal d'Alsace en aval de la centrale et de décider de lancer une expertise indépendante relative à un générateur de vapeur dont une pièce a été réalisée non conformément à l'attendu.

Enfin, dans le cadre du dossier de reconversion du territoire Post FESSENHEIM et des attendus d'un territoire à énergie positive, une semaine d'animations très variées autour du thème de l'énergie a été proposée par le Département du 15 au 19 octobre 2018 afin d'ancrer la thématique de la transition énergétique au niveau local et d'éclairer les enjeux selon des approches différentes :

FAITS MARQUANTS

La semaine « Ça turbine dans le Haut-Rhin » a été un succès et a suscité projets et rencontres. Les cinq journées d'animation, d'information et de réflexion autour des énergies ont mobilisé chercheurs, entrepreneurs, citoyens, collégiens, acteurs associatifs et transfrontaliers :

- un colloque sur la rénovation énergétique des maisons alsaciennes : « le colombage se rebiffe, les futurs de la maison alsacienne », organisé en partenariat avec l'Ecomusée, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (tout public - sur invitation),
- le « Campus Energies 68 », journée banalisée sur les énergies et le développement durable dans le collège de FESSENHEIM,
- l'« Université circulaire », concept innovant puisqu'il s'agit de faire des conférences non stop entre 8 heures et 22 heures dans le hall du Conseil départemental sur les thématiques les plus variées mais toujours centrées sur l'énergie (entrepreneurs, associatifs, universitaires, aventuriers, photographes) - tout public,
- un « Energietour », visites de terrain et rencontres d'acteurs dans la région de VOGELSHEIM-BREISACH-BAD KROZINGEN, échanges prospectifs, organisé en partenariat avec Trion,
- une journée consacrée aux énergies renouvelables avec notamment un colloque sur la méthanisation et l'autoconsommation.

L'organisation a été assurée par la Mission Transition énergétique sur un mode du volontariat d'agents de la DEVI, motivés pour, en plus de leurs missions, s'investir sur un nouveau projet.



SOLIDARITÉ

■ Enfance, santé et insertion

Unité logement

En 2018, le Fonds de Solidarité Logement a accordé 980 000 € d'aides financières individuelles sous forme de prêts ou de subventions à 2 102 ménages haut-rhinois ayant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou ne pouvant ponctuellement pas honorer une facture d'énergie ou d'eau. Parallèlement, les actions mises en œuvre par une douzaine d'associations partenaires et relatives à l'accompagnement social, à la précarité énergétique et à l'aide à la gestion locative, ont été poursuivies avec une enveloppe supplémentaire de 15 % par rapport à 2017, soit une enveloppe totale de 557 000 €, ce qui a permis de développer certains axes d'intervention relatifs à l'accompagnement social lié au logement individuel et à la lutte contre la précarité énergétique qui a été élargie notamment à plusieurs communes de la couronne colmarienne.

Enfin, afin de jouer pleinement son rôle de mécanisme d'aide préventive, le Conseil départemental a décidé de faire évoluer le Fonds de Solidarité Logement (FSL) en élargissant la Garantie de Paiement des Loyers (GPL) dont bénéficient les bailleurs sociaux, de manière à prendre en charge les impayés créés dès l'entrée dans le logement. Cette mesure est applicable à compter de janvier 2019.

Aide sociale à l'enfance et CRIPS

Au cours de l'année 2018, s'est poursuivie la montée en puissance de la reconfiguration de l'offre de placement avec la concrétisation du déploiement de nouvelles places en séquentiel et à domicile dans les établissements, via les Services d'Accompagnement Éducatif à Domicile Renforcé (SAEDR) labellisés suite à l'appel à projets de 2016, et la mise en place de nouveaux projets. Ainsi, entre septembre 2017 et décembre 2018, la part des alternatives au placement en internat dans l'offre des établissements a plus que doublé, passant de 9 à 20 %, l'occupation de l'ensemble de ces places étant désormais effective.

Plus globalement, la démarche d'adaptation des dispositifs de protection de l'enfance à la réalité des situations relevant des compétences du Département et aux besoins des familles s'est poursuivie avec plusieurs réponses adaptées à ces nouveaux besoins :

- nouveaux partenariats avec des acteurs du champ de l'hébergement et de l'insertion,
- renforcement de moyens dédiés pour la mise en place de réponses individualisées à des adolescents en rupture avec le cadre de la protection de l'enfance,
- dispositif de répit programmé pour les assistants familiaux concernant certains enfants confiés,
- concrétisation du dispositif de continuité d'accueil sur les temps de fermeture des Instituts Médico-Educatifs (IME) pour les mineurs confiés qui y sont accueillis.

Ces besoins sont marqués de manière accrue par la complexité de certaines situations, notamment sur le plan du soin et du handicap dont la part progresse encore (22 % des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) faisant l'objet d'une notification MDPH), nécessitant l'élaboration de projets individualisés particulièrement adaptés et partenariaux. Pour répondre à cet enjeu, la Commission interinstitutionnelle relative aux situations complexes créée en juin 2017 s'est réunie quatre fois en 2018.

Dans le champ du milieu ouvert, l'adaptation des dispositifs a aussi été engagée par l'expérimentation d'un nouveau service d'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), renforcée de 25 mesures pour 50 enfants sur le ressort du TGI de COLMAR depuis juin 2018, offre jusqu'ici inexistante, développant le maillage départemental.



Cette expérimentation succède au redéploiement de moyens au bénéfice d'AEMO renforcées sur le ressort du TGI de MULHOUSE fin 2017 avec 25 mesures et une capacité d'accompagnement de 50 enfants supplémentaires par cette modalité. La fin de l'année 2018 a aussi été consacrée à la préparation du transfert du suivi des mesures administratives d'Aide Éducative à Domicile (AED) et Mesure d'Investigation de Proximité (MIP) du service de l'ASE à la Direction des Territoires de Solidarité dans le cadre de la

réorganisation de la Direction Générale Adjointe Développement Humain et Solidarité, en association avec les deux partenaires associatifs en charge de ces mesures.

Les orientations de la loi de 2007 et de la loi de 2016 poursuivent leur concrétisation. La démarche autour du Projet Pour l'Enfant (PPE) a été relancée après une première expérimentation en 2013 qui n'avait pas connu de suite formalisée du fait d'une trop grande complexité. Un outil et une démarche PPE renouvelés ont donc été expérimentés à partir de juin 2018. Cette expérimentation a permis de concrétiser 80 PPE, à la fois concernant des enfants confiés (placements à domicile, séquentiel et quelques mineurs non accompagnés) et des pupilles sous l'égide de l'ASE, et des accompagnements de prévention en protection de l'enfance par deux Territoires de Solidarité expérimentateurs.

En 2018, s'est aussi confirmé l'afflux très important, toujours en nette augmentation, des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans les dispositifs de protection de l'enfance 17 % (contre 14 % en 2017). Ces mineurs, issus principalement de l'Afrique subsaharienne (70 %), relèvent de la protection de l'enfance dès lorsque leur minorité est confirmée. Le Département assume sa responsabilité avec le doublement de places dédiées entre septembre 2017 (103) et fin 2018 (environ 200). Par ailleurs, en 2018, 3 771 mineurs ont été concernés par une information préoccupante et 1 627 mineurs ont été concernés par un ou plusieurs signalements portés à la connaissance des parquets haut-rhinois. Nous notons une augmentation de 11 % du nombre de mineurs concernés par un signalement.

L'année 2018 marque une année de transition pour l'unité CRIPS qui est, depuis le 1^{er} septembre, rattachée à la Direction Enfance Famille Insertion.

Cité de l'enfance

La Cité de l'Enfance est une maison d'enfants à caractère social, non personnalisée, rattachée au Conseil départemental du Haut-Rhin.

Le budget pour l'année 2018 était de 3 959 718 €.

Le taux d'occupation des places toutes confondues de la Cité de l'Enfance était de 115 %, correspondant à 31 512 journées d'accueil réalisées. Ces chiffres sont identiques à ceux de l'année 2017. Durant l'année 2018, 60 nouveaux accueils ont été réalisés, dont la majeure partie demeure judiciaire. La tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 6 -13 ans avec 28 accueils notamment des garçons, et 18 admissions pour les 15-18 ans principalement des filles. Les motifs d'admission les plus récurrents demeurent les carences éducatives et l'exposition des enfants à des conflits parentaux graves. Au regard des années précédentes, il a été constaté une dégradation de la situation de certains enfants.

Au cours de l'année 2018, 60 enfants ont quitté l'établissement, parmi eux 14 sont retournés chez leurs parents, 15 ont été orientés dans une autre institution sociale plus adaptée à leurs besoins, 9 ont atteint leur majorité et 3 sont partis dans une structure relevant de la protection judiciaire de la jeunesse.

La durée moyenne de séjour des enfants sortants est de 18 mois au sein de la Cité de l'Enfance.

Protection maternelle et infantile

Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service départemental en charge de la protection sanitaire des mères et des jeunes enfants.



En 2018, dans le cadre de l'activité prénatale et de planification familiale, 11 % des femmes enceintes ont bénéficié d'un accompagnement individuel par une sage-femme. Un tiers de ces femmes vit dans des situations d'extrême fragilité psychosociale. En matière de prévention, santé et sexualité, les centres de planification ont également poursuivi leur important travail de réseau, au bénéfice de 17 000 haut-rhinois, et notamment des jeunes.

En termes de prévention précoce, le recrutement de trois nouvelles éducatrices de jeunes enfants a permis de développer des actions d'accompagnement auprès des familles. En effet, la prévention reste un atout majeur du service et la priorité est donnée au suivi médical des enfants de 0 à 2 ans, avec un nouveau-né sur trois vu à domicile ou en consultation. Cette année encore, la numérisation du dossier de l'enfant s'est poursuivie avec l'informatisation des bilans de santé en école maternelle (BSEM). Le service de PMI s'attache également à maintenir un haut niveau d'accueil collectif des enfants, en organisant régulièrement des contrôles dans les 161 établissements haut-rhinois d'accueil du jeune enfant.

En matière d'accueil individuel, le Département compte 4 038 assistants maternels, 285 assistants familiaux agréés et 19 Maisons d'Assistants Maternels. Ce nouveau mode d'accueil apporte des évolutions importantes dans l'exercice du métier d'assistant maternel, puisqu'il autorise les assistants maternels à se regrouper (de deux à quatre assistants maternels au maximum) et à déléguer les accueils.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juin 2018, la parution d'une nouvelle réglementation concernant l'obligation vaccinale impose, aux assistants maternels, de vérifier l'état vaccinal des enfants accueillis. Dans le cadre du soutien à la parentalité, proposé par le service de PMI en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) de MUNSTER a maintenu son activité d'échanges, d'écoute et d'information et accueilli, en 2018, près de 41 familles, dont 21 nouvelles, et 287 enfants.

Enfin, le service de PMI a poursuivi, de manière volontariste, la mission de santé publique, telle que la lutte contre la tuberculose et renouvelé son soutien financier aux associations haut-rhinoises de dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du colon. Les professionnels des 4 centres de lutte antituberculeuse ont vacciné près de 539 enfants, réalisé 1 404 intradermo-réactions et interprété quelques 3 006 radiographies pulmonaires.

Pour conclure, le service de PMI s'est associé aux 3 journées « Diabète », organisées en partenariat avec l'Association INSULIB, dans le hall du Département à COLMAR, mais également à MULHOUSE et à ALTKIRCH, afin de sensibiliser le public au dépistage du diabète.

Politique rSa

La politique d'insertion portant sur le revenu de Solidarité active (rSa) s'appuie de manière fructueuse sur l'activation de leviers innovants, tels le dispositif rSa & bénévolat, la politique du juste droit et le soutien au monde de l'entreprise, en articulation avec le maintien des leviers traditionnels que sont l'accompagnement des bénéficiaires du rSa, aux profils très divers, et le recours aux emplois aidés. Elle repose sur de nombreux partenariats institutionnels et associatifs, des réalités locales contrastées, un système de gestion conséquent.

L'ensemble des initiatives départementales et leur diversité ont produit des effets positifs et permettent de contenir la dépense d'allocation rSa à hauteur de 88,4 M€ en 2018, en diminution de - 3,2 % en un an (91,3 M€ en 2017 et 94,4 M€ en 2016). Si le nombre de foyers relevant du dispositif rSa a augmenté de + 6,5 %, pour atteindre 18 370 en décembre 2018, il faut noter que cette augmentation est, en fait, due à la mise en œuvre des mesures de la lutte contre le non-recours aux prestations sociales (télé-procédure et bascule de la Prime d'Activité au rSa). Ainsi, le nombre de foyers qui perçoivent réellement une allocation rSa est en baisse de - 3 % (15 162 au 31 décembre 2017 et 14 709 au 31 décembre 2018).

rSa et Bénévolat : un levier complémentaire d'insertion des allocataires du rSa en plein déploiement pour renouer avec la confiance

Le dispositif rSa & Bénévolat est mis en œuvre en 2017. Il s'appuie sur des supports facilitant son appropriation par tous (site web pour se renseigner, Contrat d'Engagements Réciproques (CER) mentionnant le bénévolat...).

Les résultats sont prometteurs :

- 1 429 offres de missions bénévolat ont été déposées sur le site internet « benevolat.haut.rhin.fr ». Elles émanent d'associations et collectivités et sont riches et diversifiées (sport, aide à la personne, loisir, périscolaire, culture, environnement...).
- 1 030 CER avec bénévolat ont été établis, signe de l'adhésion des allocataires.

La politique du juste droit : une action globale indispensable pour maîtriser tous les segments du dispositif rSa

La politique du juste droit a été poursuivie en 2018 et ses résultats financiers sont toujours conséquents (économie estimée à + de 4 M€ en 2018) malgré l'impact des mesures prises en faveur de la lutte contre le non-recours aux prestations sociales (téléprocédure et bascule automatique des bénéficiaires de la Prime Pour l'Activité dans le dispositif rSa). En conséquence, il a été nécessaire d'adapter le process interne de gestion (de l'entrée du BrSa dans le dispositif et tout au long du parcours) et de porter une vigilance accrue sur le pilotage et ses outils.

L'EMPLOI, une exigence absolue pour le Département du Haut-Rhin



La collectivité se doit d'avoir un rôle moteur et de l'exercer à travers toutes ses compétences en matière d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, elle multiplie les initiatives, notamment en développant des partenariats spécifiques autour de l'emploi avec Pôle Emploi, les agences d'intérim, les acteurs de l'accompagnement, l'ADIRA : participation à des recrutements (Peugeot, Europa-Park...), job-dating, actions de préparation intensives à l'emploi, etc.

Des réponses de proximité couvrant tout le territoire sont apportées aux bénéficiaires du rSa, le Département investit plus de 5 M€ (dont 800 000 € de FSE) pour financer 61 structures. Ainsi, plus de 10 000 bénéficiaires du rSa ont-ils été accompagnés en 2018 vers l'emploi.

Le recours aux emplois aidés pour une remise à l'étrier des bénéficiaires du rSa dans le monde du travail

Près de 780 CUI (Contrat Unique d'Insertion) et CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion dans les Chantiers d'insertion- SIAE) ont été prescrits en 2018 pour un volume financier de 3 M€. Les bénéficiaires du rSa peuvent ainsi se retrouver en situation de production, avec un contrat de travail et un salaire en lieu et place du rSa.

La politique menée en faveur des jeunes

Poursuite de la Politique à destination des jeunes par la pérennisation et le développement de partenariats avec les structures spécialisées et les passerelles entre les différents dispositifs :

- présence de professionnels du Conseil départemental lors d'interventions animées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CDIFF) auprès des jeunes en Mission Locale,
- participation active aux instances de la Garantie Jeunes et aux Commissions Départementales de Suivi de l'Absentéisme scolaire, relais entre services.

En outre, le Fonds d'Aide aux Jeunes (0,38 M€) a permis de soutenir 590 jeunes pour 993 demandes et a pérennisé son appui au dispositif Garantie Jeunes via l'octroi d'aides au démarrage à plus de 30 % des candidats, garantissant ainsi un accès plus aisé au dispositif, et a assuré un soutien financier aux jeunes en situation de précarité en fin de parcours, lorsque nécessaire.

■ Ressources Solidarité

Unité coordination budgétaire

L'Unité de Coordination Budgétaire a assuré en 2018 la coordination des différentes politiques de la Solidarité pour un montant total de 366,30 M€, soit 66 % des dépenses totales de fonctionnement du Département, dont :

- 2,20 M€ pour la santé et la protection maternelle et infantile,
- 83,7 M€ pour l'enfance et la famille,
- 103,1 M€ pour l'insertion,
- 75,2 M€ pour les personnes âgées,
- 101,9 M€ pour les personnes en situation de handicap,
- 0,3 M€ pour des dépenses communes à la Solidarité.

L'unité assure également l'instruction des demandes de subvention formulées par les 60 associations partenaires du Conseil départemental (1,12 M€ en 2018).

Tarification des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département s'est attaché en 2018 à fixer les budgets et les tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence tarifaire du Président du Conseil départemental. Cette mission a concerné 120 gestionnaires et de l'ordre de 200 budgets pour les différentes activités relevant des politiques sociales confiées au Département : personnes âgées, personnes en situation de handicap et aide sociale à l'enfance. La tarification contrôlée induit un volume de dépenses de 186,6 M€ au niveau du budget de fonctionnement départemental, soit plus de la moitié des dépenses sociales du Département.

Le Département a plus particulièrement accordé 285 K€ de crédits supplémentaires dans le cadre d'un renforcement/recomposition de l'offre d'accompagnement :

- sur le champ de la protection de l'enfance : 135 K€ au titre du développement de l'hébergement séquentiel et du placement à domicile,
- sur le champ des personnes en situation de handicap : 150 K€ pour la création de 15 places de foyer d'accueil médicalisé dédiées spécifiquement aux personnes présentant des troubles du spectre autistique.

Sur le volet « Investissements », le Département a poursuivi sa politique facultative d'aide à l'investissement des EHPAD par le versement de subventions à hauteur de 766 K€ (5 projets concernés). En parallèle, il a apporté un soutien technique aux établissements sociaux et médico-sociaux en matière de projets architecturaux sur les trois champs d'action sociale. Ainsi, le Service de la Tarification des Établissements a accompagné 17 établissements en 2018 dans leur réflexion relative à des opérations de reconstruction ou de restructuration, en lien avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique, la Direction de l'Autonomie et le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Enfin le Département est pleinement engagé dans la démarche de négociation de contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec 12 gestionnaires d'EHPAD.

Action sociale de proximité



La Direction des Territoires de la Solidarité (DTS), au travers de ses 34 Espaces Solidarité, propose un service public de proximité dans le domaine de l'action sociale généraliste, gratuit, ouvert à toute personne rencontrant des difficultés médico-sociales. Constitué(e)s en équipes pluridisciplinaires territorialisées, 268 professionnel(le)s assurent (aux côtés des personnels de PMI également territorialisés) une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, d'accès aux droits et d'évaluation médico-sociale au bénéfice des haut-rhinois et

haut-rhinois, de la naissance à la retraite. Par ailleurs, ils proposent des accompagnements sociaux et médico-sociaux dans les domaines de la lutte contre la précarité et les exclusions, l'accès ou le maintien dans le logement, l'insertion sociale ou professionnelle, la protection de l'enfance et des majeurs vulnérables, la lutte contre les violences intrafamiliales. En 2018, 66 420 accueils physiques ont été réalisés dans les Espaces Solidarité. Au total, 13 665 foyers ont bénéficié d'un accompagnement par les travailleurs sociaux (soit 20 288 personnes).

Dans le champ de l'insertion, les travailleurs sociaux des Espaces Solidarité accompagnaient 6 354 bénéficiaires du rSa fin 2018 afin de faciliter leur insertion au plus proche de la réalité économique des territoires et en prenant en compte leur situation sociale globale.

Dans le champ de la prévention-protection de l'enfance, 3 313 familles ont bénéficié des interventions des professionnel(le)s des Espaces Solidarité. Outre les actions médico-sociales contribuant à améliorer le contexte de vie des mineurs et de leurs familles, une large palette d'outils susceptibles de soutenir le développement des enfants/adolescents et l'exercice des responsabilités parentales est mobilisée, et notamment des évaluations médico-sociales aux fins de proposer les mesures les plus adaptées, des accompagnements pluridisciplinaires ou spécialisés, des aides financières, des interventions de techniciennes d'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie sociale (AVS), des orientations et des mises en relation avec des structures et services proposant des prises en charge de droit commun ou spécialisées dans les domaines du soin ou de l'éducatif.

Dans le champ de la précarité, de l'insertion et de la protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, après évaluation des situations, ont mobilisé 919 000 € d'aides financières individuelles en 2018 afin de répondre de manière ponctuelle et exceptionnelle à des situations d'urgence, à des besoins conjoncturels, mais également contribuer à la réalisation d'un projet d'aide à l'enfant ou encore pallier une insuffisance temporaire des ressources familiales.

Sur le plan organisationnel, la réflexion transversale menée depuis 18 mois pour améliorer les réponses apportées aux usagers a abouti mi-2018 et a commencé à se déployer sur les Territoires :

- elle répond à 2 objectifs principaux : agir en prévention et accompagner les usagers vers l'autonomie,
- elle se fonde sur 4 principes d'intervention réaffirmés : proximité de l'offre, approche globale, participation des personnes, complémentarité des acteurs dans une logique de développement social des Territoires.

Concrètement, l'objectif de travail en prévention a été décliné par le biais de moyens supplémentaires dédiés aux Territoires, au plus près des besoins des familles, ou d'évolutions organisationnelles pour renforcer les leviers d'action des Espaces Solidarité : interventions de psychologues vacataires, renforcement des interventions des Éducateurs de Jeunes Enfants, articulations plus étroites avec la Prévention Spécialisée, renforcement de l'encadrement technique intermédiaire par la création de 3 postes supplémentaires, élargissement des leviers de prévention par le transfert des mesures d'Aide Éducative à Domicile (AED) et Mesures d'Investigation de Proximité (MIP) sur les Territoires, mise en œuvre des Commissions pluridisciplinaires d'examen des situations (Commissions Sociales, Commissions Familles)...

La mobilisation de l'ensemble des équipes pour mener à bien ces travaux a été conséquente. Elle se prolongera en 2019 avec notamment la mise en œuvre des mesures administratives de Protection de l'Enfance par les Territoires, enjeu fort pour la DTS. L'adaptation des outils de pilotage et un travail de fond sur l'évolution de ces mesures permettront à la fois de répondre au mieux aux besoins et réalités des familles et de rendre plus efficient le travail mené par les professionnel(le)s des Territoires.

Autonomie

Le Schéma de l'Autonomie 2018-2023 a été adopté par l'Assemblée départementale le 7 décembre 2018. Plus de 150 personnes différentes ont contribué à son élaboration.

6 axes forts s'en dégagent :

- construire une société plus inclusive,
- mieux prévenir,
- soutenir les proches aidants,
- améliorer les conditions de vie à domicile,
- accompagner l'évolution des établissements,
- faciliter les parcours de vie et de soin.

Personnes âgées



Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie a pris ses marques en reconduisant les journées « Bien vivre en EHPAD », auxquelles 44 établissements ont participé sur le thème de l'environnement.

En 2018, les actions de prévention en direction des seniors vivant à domicile, financées par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, se sont élevées à 232, pour un montant de 625 000 €. De plus, un appel à projets en direction des EHPAD a été lancé à

l'automne pour inciter à la promotion de ce type d'actions en établissements : 25 projets ont été retenus, pour un total de près de 175 000 €.

Les équipes des Pôles Gériatriques ont poursuivi leurs actions traditionnelles d'accompagnement de la population retraitée : 7 085 visites à domicile et 5 936 personnes rencontrées. Afin de fluidifier les sorties d'hospitalisation des patients âgés, il a été proposé aux services sociaux des Hôpitaux Civils de COLMAR d'expérimenter un accès sécurisé à notre Système d'Information. Les résultats ont été probants et l'extension à de nouveaux hôpitaux est engagée.

Les MAIA ont centré leurs actions sur l'amélioration des parcours du patient, en lien avec le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA). Des travaux sont engagés pour améliorer le lien ville/hôpital, avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

L'intégration sanitaire et sociale se poursuit, par le regroupement, dans les locaux de la MAIA, des gestionnaires de cas et des coordinatrices de la nouvelle Plateforme Régionale d'Appui aux médecins généralistes. Ce rapprochement a pour objectif d'augmenter l'efficacité de nos actions auprès des professionnels de santé.

Cinq conférences sur la maladie d'Alzheimer, à destination du grand public, ont connu un réel succès, avec 926 participants. La prestation d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a concerné 7 006 bénéficiaires à domicile et 2019 est marqué par le lancement de nouvelles aides complémentaires à l'APA, pour faciliter le répit des aidants et mieux financer l'achat d'aides techniques.

L'APA en établissements a concerné 6 314 bénéficiaires et 732 personnes perçoivent en complément l'aide sociale pour le règlement du tarif d'hébergement.

Le Département a lancé une large étude auprès des EHPAD pour mieux connaître la qualité ressentie par les résidents. 62 des 74 EHPAD haut-rhinois y ont participé, et 305 résidents se sont exprimés, soit 4,62 % de la population accueillie. Les résultats sont globalement très encourageants pour les EHPAD. Cette étude qualité constitue le point de départ de nouvelles actions pour mieux aider les EHPAD dans la réalisation de leurs missions.

Personnes en situation de handicap



Inauguration du Bâtiment Saint-Vincent de l'Institut Saint-Joseph à COLMAR

Nos actions en 2018 en direction des adultes en situation de handicap s'inscrivent dans la continuité de 2017. Guidé par la volonté de construire une société plus inclusive, le Département s'engage volontairement dans une politique de diversification de ses offres de service, tout en consolidant son action en direction de l'hébergement classique, lorsque la nécessité s'en fait ressentir. L'accueil institutionnel se traduit par un taux d'équipement de 4,2‰ contre 3,2‰ au national, et permet aux adultes en situation de handicap de trouver plus facilement des places

en foyer. Le nombre de jeunes en attente de places est particulièrement bas ; il s'élevait à fin décembre 2018, à 23 personnes, dont près de la moitié en attente depuis moins de 6 mois.

Par ailleurs, la création de 7 places en Foyer d'Accueil Médicalisé a permis aux familles de trouver des solutions pour leurs adultes autistes.

En parallèle, les formes nouvelles d'habitat inclusif sont encouragées. Le Département a lancé une action de consolidation financière de ces structures, en reconnaissant la réalité des coûts du Service d'Aide à Domicile intervenant auprès des habitants de ces logements.

Par ailleurs, il a accompagné plusieurs porteurs de projets souhaitant créer ce type d'habitat innovant.

Dans l'objectif de la fluidification des parcours, deux actions spécifiques ont été menées :

- rédaction d'un cahier des charges de l'hébergement temporaire, afin de définir les objectifs à atteindre pour des unités clairement identifiées d'un nombre minimum de lits,
- enquête dans 2 Foyers Travailleurs sur le public accueilli et l'organisation de l'accompagnement ; les éléments recueillis seront pris en compte dans la réflexion sur la redéfinition de l'offre dans le champ des établissements pour adultes handicapés.

■ Maison des Adolescents (MDA68)

Porté par le Conseil départemental du Haut-Rhin et le Centre Hospitalier de ROUFFACH, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA68) est un lieu d'écoute, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement et de soins à l'attention des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et de leurs familles. Il s'adresse également aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.



1 906 jeunes accompagnés à titre individuel (+ 5,4 % par rapport à 2017).

Public reçu chaque mois : 555 personnes, 335 adolescents et 220 parents au sein de 3 sites MULHOUSE, COLMAR et SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

Ateliers collectifs au profit des jeunes et leurs parents : 554 personnes bénéficiaires dont des interventions au sein de différents établissements scolaires du Département afin de travailler le bien vivre ensemble.

11 actions de formation ayant visé 486 professionnels.

La MDA68 s'attache par ailleurs à développer ses services sur l'ensemble du Département par l'existence, à côté de son implantation principale à MULHOUSE, d'antennes territoriales à COLMAR et SAINTE-MARIE-AUX-MINES ainsi qu'en 2019 à ALTKIRCH pour répondre aux besoins de la population du Sundgau.



ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

■ Éducation et jeunesse

La stratégie haut-rhinoise de réussite éducative votée en séance plénière du 21 décembre 2017 fixe les 6 orientations suivantes :

- Actualiser la carte scolaire,
- Rénover les collèges (plus de 170 M€ seront investis sur 10 ans),
- Mettre le numérique au service des apprentissages (10 M€ sur 5 ans dont 3,4 M€ sur 3 ans pour le renouvellement du parc informatique),
- Moderniser et optimiser la gestion des ressources et de la qualité,
- Coordonner nos politiques pour enrichir l'environnement pédagogique des élèves,
- Affirmer le partenariat avec l'Éducation Nationale.

La politique éducative a été déclinée durant l'année 2018 à travers les faits marquants suivants :

- La mise en œuvre de la carte scolaire du secteur de MULHOUSE pour la rentrée de septembre 2018,
- L'étude et les propositions d'adaptation de la carte scolaire des collèges du territoire de Saint-Louis Agglomération en vue de la rentrée de septembre 2019,
- L'adoption d'un référentiel de niveau de service dans les collèges pour le nettoyage des locaux,
- La poursuite de l'expérimentation des prestations externalisées dans les collèges,
- La poursuite de la mise en œuvre du programme pluriannuel de modernisation immobilière des collèges,
- La mise en œuvre du programme d'équipement numérique.

L'année 2018 a été marquée aussi par la poursuite de nos interventions dans différents domaines relatifs aux actions éducatives et à l'éducation populaire :

- En matière de nutrition (notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire, les animations comme « manger bio et local c'est génial ») et d'approvisionnement des collèges à travers les circuits courts,

En faveur de la jeunesse, l'action départementale s'est articulée autour de :

- l'identification des partenaires au sein de ses différentes directions, des services de l'État et des associations afin de mieux connaître les dispositifs existants en matière de jeunesse,
- la réaffectation d'une partie de l'enveloppe consacrée au CDMIJ (fédération d'associations d'éducation populaire) et aux associations d'éducation populaire pour mieux cibler les projets autour des priorités départementales,
- l'élaboration d'un appel à projets « jeunes citoyens » qui vise à encourager les jeunes à devenir des citoyens actifs et acteurs sur leur territoire de vie. Cet appel à projets sera mis en œuvre au cours de l'année 2019.



57 collèges publics et 12 collèges privés sous contrat d'association avec l'État,
29 699 collégiens dans le public et 6 995 dans le privé (rentrée 2017/2018),
15,5 M€ pour les charges de personnels Agents Techniques des Collèges,
1,66 M€ consacré à l'externalisation de prestations dans les collèges,
10,16 M€ pour les travaux d'investissement dans les bâtiments des collèges.
Les principales opérations de restructuration ont concerné les collèges de STAMARIN, VOLGELSHEIM, PFASTATT, KINGERSHEIM et MASEVAUX mais l'ensemble des sites a bénéficié de travaux de maintenance et de sécurisation,
2 M€ pour le numérique éducatif dont 1,2 M€ pour le renouvellement du parc informatique,
14,27 M€ au titre des dotations de fonctionnement des collèges publics et privés,
358 783 € pour les travaux d'investissement des collèges privés,
311 440 € en faveur de la jeunesse et de la vie scolaire.

Culture et patrimoine

Développement culturel, patrimoine et mémoire



En 2018, la politique « Culture et Patrimoine », avec un crédit de plus de 6 M€, a conforté les nouvelles orientations issues de l'évaluation de 2015, tout en l'inscrivant en convergence avec la stratégie départementale de réussite éducative.

Cela s'est traduit notamment par :

- La reconduction de l'appel à projet « Pratiques artistiques en collège », le précédent ayant permis de soutenir 16 projets,
- la concrétisation de soutiens à des projets transversaux entre Culture et Solidarité et le lancement d'un nouvel appel à projets Culture/Solidarité,

- la consolidation de l'opération Collège au Cinéma, dans une dimension interdépartementale,
- le déploiement progressif du nouveau Schéma des Enseignements Artistiques 2018/2023 qui conforte le rôle des Écoles Centre sur les territoires, met l'accent sur la valorisation des pratiques amateurs collectives et améliore la lisibilité de l'effort financier significatif du Département,
- le maintien des aides aux structures de diffusion culturelle, muséales et opérateurs culturels pour soutenir la création, avec une priorité affirmée autour des actions de médiation en faveur des publics relevant des compétences départementales pour favoriser l'accès à la culture : les Dominicains, propriété départementale, labellisés Centre Culturel de Rencontre, contribuent à la fois à cette dynamique et au rayonnement du Haut-Rhin au plan national et international,
- la définition d'une nouvelle politique d'aide aux investissements pour les projets relevant des champs du patrimoine et de la mémoire avec l'adoption d'un ambitieux « Plan Patrimoine 68 » sur les volets des châteaux fort, des sites remarquables, du patrimoine de territoire et des maisons anciennes alsaciennes,

- le renforcement du réseau des « Veilleurs de châteaux »,
- la mise à disposition d'une exposition sur les sites de mémoire 14/18 de la Grande Guerre dont l'examen pour la labellisation par l'UNESCO a été reportée en 2021,
- le développement d'un apport en ingénierie, pour l'ensemble de ces dispositifs, notamment pour accompagner le tissu culturel associatif ou les collectivités qui s'engagent dans un projet culturel de territoire.

Les collaborations initiées avec le Conseil départemental du Bas-Rhin dans les domaines de la Culture et du Patrimoine se sont poursuivies et renforcées.

Lecture publique

Bibliothèque au service des bibliothèques et des habitants, la Médiathèque départementale accompagne les développements de la lecture publique dans le Haut-Rhin.

Elle apporte soutien et conseils en ingénierie aux 82 bibliothèques de son réseau partenaire et participe à la conception des nouveaux équipements. Elle favorise la diversification des collections des bibliothèques en leur mettant à disposition une collection de 300 000 documents complétée par les ressources en ligne de la plateforme numérique CALICE68.

La formation des équipes salariées et bénévoles du réseau et la proposition d'actions culturelles favorisant l'échange et le lien social au plus près des territoires font aussi partie des missions portées par la Médiathèque départementale.

Au total, 750 bibliothécaires ou animateurs, professionnels ou bénévoles, ont bénéficié d'un accompagnement en ingénierie ou de stages de formation. Ce sont près de 35 000 jeunes de moins de 16 ans qui sont accueillis chaque année dans toutes les médiathèques du Haut-Rhin.

La Médiathèque départementale du Sundgau, équipement de nouvelle génération créé en juin 2016, a confirmé en 2018 son impact positif sur la lecture dans la partie Sud du département avec près de 4 500 inscrits (+ 21 % par rapport à 2017).

Enfin, 2018 aura été l'année de la construction du Nouveau Schéma de Lecture Publique qui doit poser les orientations du service pour les 5 prochaines années avec comme enjeu majeur la modernisation de l'action départementale en faveur de la lecture au bénéfice d'un partenariat renforcé avec les bibliothèques partenaires et d'une réponse mieux adaptée aux attentes de la population.

Au total, le Département a consacré en 2018 pas loin de 500 000 € à son action en faveur de la lecture publique, au plus près des territoires et de leurs habitants.

Archives départementales



Vue intérieure du dôme numérique

Dans le domaine des archives, l'année 2018 a été marquée par :

L'exposition « 1918-1925 » réalisée en liaison étroite avec les Archives départementales du Bas-Rhin, avec le soutien de la Mission Centenaire, a permis de rendre accessible aux jeunes et aux moins jeunes des témoignages conservés aux Archives départementales du Haut-Rhin sur cette période marquante de l'histoire alsacienne. Elle a attiré 2 200 visiteurs dans le hall du Département où a été installé le dôme numérique développé par les Dominicains de Haute-

Alsace. Ce dôme aura vocation à circuler en 2019 dans 5 collèges du Haut-Rhin et à être installé en 2020 au Hartmannswillkerkopf. Par ailleurs les registres matricules reconstitués des classes 1893-1921 ont été intégrés au Grand Mémorial. 101 287 visiteurs ont consulté 2 220 339 pages en ligne.

Un budget opérationnel de près de 75 000 € a été affecté à la politique des archives en 2018.

■ Actions sportives



L'année 2018 a marqué pour le mouvement sportif le début d'une importante réorganisation de ses instances locales suite à la réforme territoriale : le rôle des comités départementaux se trouve, pour une grande majorité, renforcé et le Département poursuit son rôle d'accompagnement auprès d'eux par le biais de 19 conventions de partenariat correspondant à un engagement financier de près de 255 000 €.

En matière de soutien aux équipements sportifs, le Conseil départemental a adopté, lors de sa

réunion budgétaire du 21 décembre 2017, un nouveau dispositif de soutien en faveur de la construction ou la rénovation des gymnases mis à disposition des collègues pour la pratique de l'EPS.

Le soutien de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'exploitation du Centre Sportif Régional Alsace de Mulhouse a été reconduit dans le cadre d'une convention triennale 2018-2020.

59 manifestations ont été soutenues au titre de l'animation sportive des territoires, comme par exemple le Championnat de France de Tir à l'Arc à MULHOUSE ou l'Alsacienne cyclosportive à CERNAY. Par ailleurs, 1 300 jeunes haut-rhinois ont participé aux Mercredis de Neige, subventionnés par le Département et destinés à favoriser l'apprentissage du ski.

En 2018, le Conseil départemental a lancé, pour la 1^{ère} fois dans le domaine sportif, deux appels à projets en faveur desquels une dotation globale de 35 200 € a été consacrée :

- Elle & sportive, destiné à favoriser la féminisation du sport, a rencontré un grand succès : 26 projets retenus et 17 800 € y ont été consacrés,
- Sport et handicap, pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans les clubs valides : 15 000 € ont été fléchés sur l'aide à l'acquisition de matériel sportif spécifique (6 projets retenus) et 2 400 € pour favoriser la formation des encadrants dans les clubs (4 projets retenus).

Le Département a soutenu 660 associations sportives, organisé 22 Mercredis sportifs en partenariat avec les clubs phares du Département, ainsi que la cérémonie annuelle Réussir le Sport, dédiée aux associations retenues au titre des appels à projets « Elle & sportive et « Sport & handicap », le 11 octobre 2018.

Enfin, il est à souligner que le site Internet dédié aux Mercredis sportifs (www.mercredisportifs68.fr) connaît toujours un vif succès, avec pour cette année, 2 953 nouveaux visiteurs. Le compte Facebook des Mercredis Sportifs prend de l'ampleur, le nombre de « fans » augmente, ils sont actuellement près de 500 fans.

Plus de 2,4 M€ ont été alloués au total en 2018 en faveur du sport.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

■ Ressources humaines

Formation et accompagnement des évolutions professionnelles

L'effort de formation a été soutenu, avec plus de 1800 agents formés. Une attention particulière a été apportée :

- à l'accompagnement des cadres avec une programmation renouvelée (manager agile, intelligence émotionnelle, animation de réunion...) et la possibilité de faire appel plus largement à des coachings individuels et/ou collectifs;
- à la prévention des risques psychosociaux et aux formations en matière d'hygiène-sécurité.

Par ailleurs, l'encouragement à la mobilité s'est poursuivi à travers plusieurs actions. Des ateliers de Conseil en évolution professionnelle ont été proposés chaque mois (depuis septembre). Ils ont pour objectif d'accompagner les agents dans leur évolution professionnelle au travers de conseils sur la carrière, la mobilité, la formation... Plus de 50 collaborateurs ont pu en bénéficier en 2018.

En complément de ces ateliers, la DRHDS a proposé :

- des formations dédiées aux outils de la mobilité (CV, lettre de motivation, entretiens de recrutement);
- des entretiens personnalisés avec des référents emploi et formation;
- un parcours de 14 jours pour les agents en situation de mobilité contrainte (reclassement ou redéploiement).

Le Compte Personnel de Formation a été mis en œuvre au sein de la collectivité et promu à travers une large communication.

Enfin l'attractivité du Conseil départemental du Haut-Rhin en tant qu'employeur a été renforcée grâce à une présence sur les réseaux sociaux Linked'in et Facebook.

Dialogue social

Après un travail d'élaboration en commun, la charte du dialogue social a été signée par le Conseil départemental et les organisations syndicales. Il s'agit d'un engagement mutuel de bonnes pratiques en vue de permettre un dialogue social équilibré.

Le dialogue social s'est nourri de 14 réunions des instances paritaires de la collectivité (CTP, CHSCT et CAP). En outre 5 réunions ont été organisées entre la Direction des ressources humaines et du dialogue social et les organisations syndicales, qui ont porté notamment sur les élections professionnelles. Celles-ci ont été organisées par la DRHDS et se sont déroulées pour la première fois par voie électronique. Le taux de participation global s'est établi à 54,5%.

Le référent déontologue de la collectivité a été mis en place par convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin. Il a pour mission de conseiller les agents sur le respect des obligations et des principes déontologiques.

Hygiène et sécurité

En 2018, l'accent a été mis sur la prévention des risques routiers professionnels. Trois forums de sensibilisation ont été organisés à destination des acteurs de prévention (membres du CHSCT, assistants de prévention) et des agents les plus exposés à ces risques, incluant des ateliers et conférences animés par des spécialistes. Cette opération était le fruit de la collaboration entre le Conseil départemental et la Préfecture et a été construite avec des administrations de l'Etat et les villes de Colmar, Mulhouse et St-Louis.

Autre événement significatif : la clôture du Document d'évaluation des risques professionnels de la collectivité avec la mise en place du programme annuel de prévention qui décline de nombreuses actions suivies en CHSCT. Assistants de prévention, formateurs internes, experts en prévention, membres du CHSCT, médecins ont participé à ce travail engagé depuis 2013.



Remise de médailles le 26 octobre

Enfin, le classeur Vie au travail a été actualisé avec le concours des assistants de prévention. Ce support d'expression des agents et de leur hiérarchie vise à favoriser le dialogue en matière de santé, sécurité et de conditions de travail.

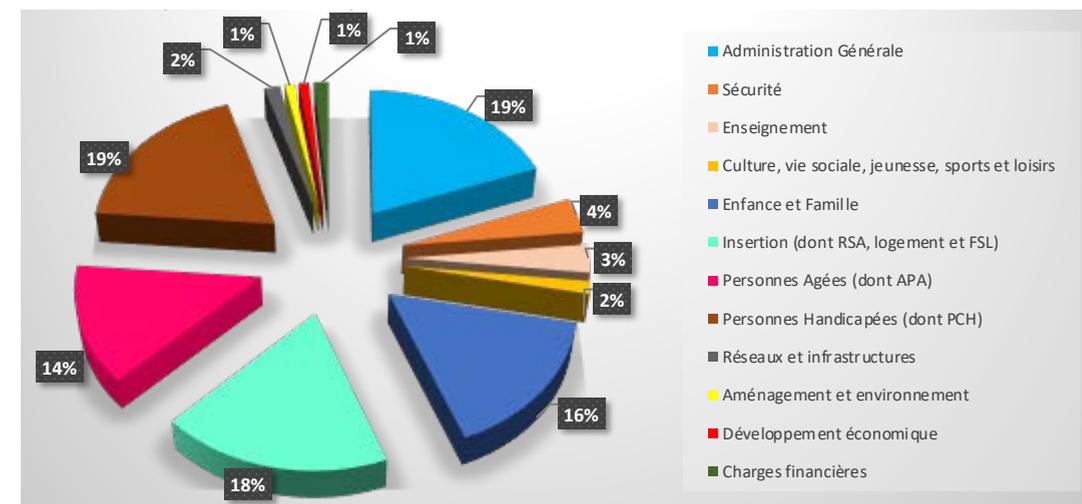
Carrières et rémunération

La réforme du prélèvement à la source a été préparée, en collaboration avec les services de l'Etat, en vue de sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2019 pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Finances

Répartition des dépenses de fonctionnement réalisées en 2018

Dépenses	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	553,2
INVESTISSEMENT	151,8
TOTAL	705



Les dépenses totales s'établissent à 553 M€ en 2018, en baisse de 7,1 M€ par rapport à 2017, soit -1%, en lien avec une baisse de -3,6 M€ des dépenses sociales.

Les dépenses de solidarité s'élèvent à 371,26 M€, représentant 67 % des dépenses totales de fonctionnement du Conseil départemental, soit un niveau comparable à celui observé en 2017.

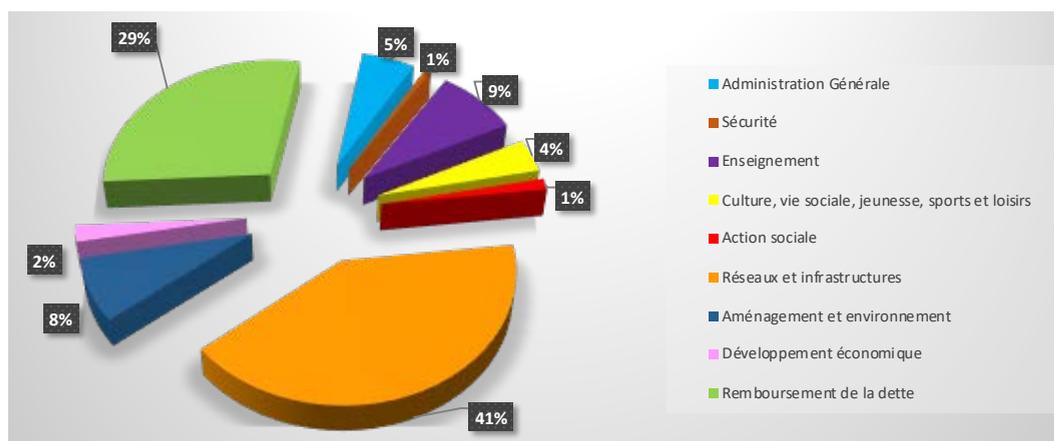
En particulier, les dépenses d'allocation rSa et celles liées aux actions d'insertion ont atteint 101,8 M€ en 2018 (soit 18 % des dépenses totales), celles relatives aux personnes en situation de handicap 104,1 M€ (soit 19 % des dépenses totales), celles afférentes à l'enfance et la famille 88,3 M€ (soit 16 % des dépenses totales) et enfin celles liées aux personnes âgées 75,3 M€ (soit 14 % des dépenses totales). Il est convenu de relever une baisse de 3,6 M€ des dépenses d'insertion en 2018, qui s'explique notamment par une baisse de 2,4 M€ des dépenses liées aux allocations rSa, en lien avec la mise en œuvre de la politique du «juste droit» et avec l'amélioration du contexte économique alsacien.

Les dépenses d'administration générale constituent 19 % des dépenses totales de fonctionnement du Département du Haut-Rhin, dont 16% de dépenses de personnel. Les dépenses d'administration générale ont progressé de +1,4% par rapport à 2017, sous l'effet d'une hausse maîtrisée des charges de personnel.



- Un budget de 97,8 M€,**
- 2368 collaborateurs,**
- 8224 jours de formation dispensés et 80% d'agents formés (hors assistantes familiales)**
- 160 stagiaires accueillis,**
- 274 recrutements dont 37% par mobilité interne.**

Répartition des dépenses d'investissements réalisées en 2018



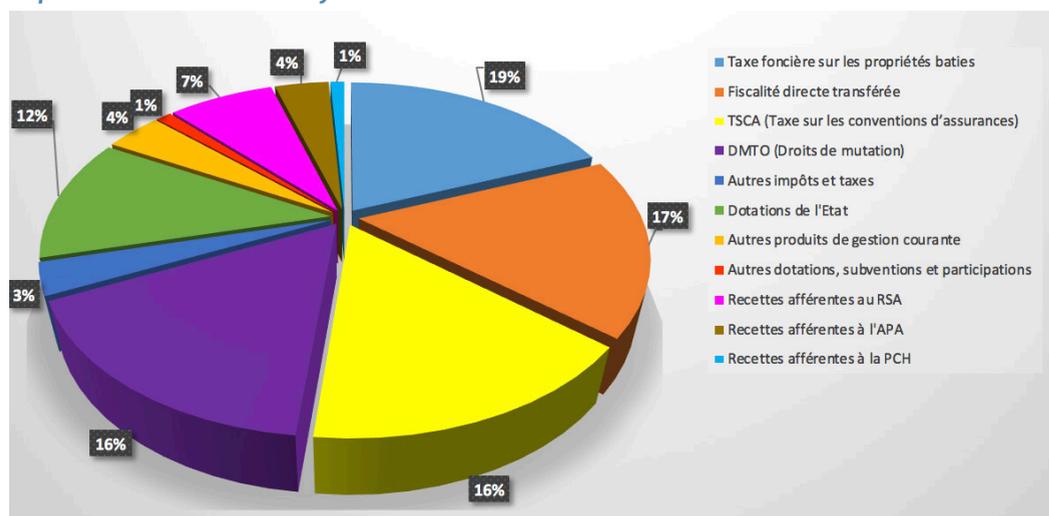
L'investissement opérationnel (hors remboursement et refinancement de la dette) représente 108,3 M€ en 2018, en augmentation de 56,1 M€ par rapport à 2017, soit +107,5%.

En particulier, les dépenses relatives aux réseaux et aux infrastructures (voirie et grands équipements), qui constituent 41% des dépenses totales, progressent de 38,9 M€ par rapport à 2017, dont 23 M€ au titre de la ligne grande vitesse Est, 5 M€ au titre de la participation à l'achèvement de la voie sud de MULHOUSE, 3 M€ pour l'aménagement de l'échangeur A35/RD66 à BARTENHEIM et 2,2 M€ pour les travaux de renforcement des chaussées du département. Par ailleurs, les dépenses relatives à l'Enseignement (investissement dans les collèges), qui représentent 9% des dépenses totales, augmentent de 4,3 M€ en 2018, en lien avec la montée en charge du Plan de Réussite Educative pour Tous (PRET) qui conduit notamment à moderniser les bâtiments des collèges du Département et à développer les équipements mobiles numériques.

Concernant la dette, le remboursement de la dette en capital constitue 29% des dépenses d'investissement, pour un montant de 43,5 M€, en hausse de 0,7 M€ par rapport à 2017. Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2018, à l'instar de 2017. Après une baisse de 56,5 M€ en 2015, de 39,8 M€ en 2016 et de 8,1 M€ en 2017, l'encours de dette a encore diminué de 43,5 M€ en 2018 pour s'établir à 346,8 M€, soit un montant de 445€ par habitant ; en conséquence, la réduction cumulée de l'encours de dette sur quatre ans représente un montant de 147,9 M€.

Recettes	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	681,1
INVESTISSEMENT	44,3
TOTAL	725,4

Répartition des recettes de fonctionnement réalisées en 2018

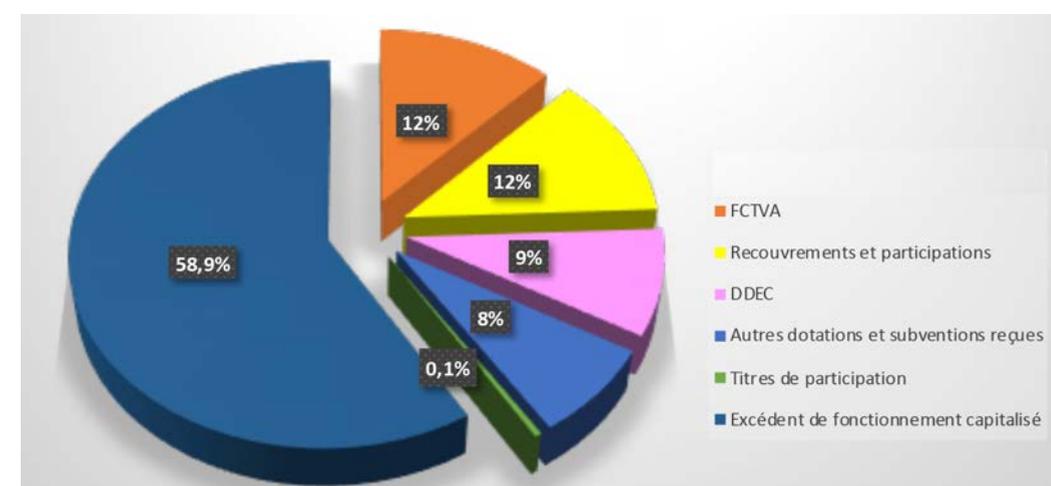


Les recettes réelles de fonctionnement représentent un montant de 681 M€ en 2018, soit une hausse de 42,2 M€ par rapport à 2017. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des recettes de DMTO, de taxe foncière et de TSCA, à hauteur de 39,4 M€. Le produit afférent aux DMTO progresse de 32,6 M€, soit une hausse de 42% en 2018 après une augmentation de 12% en 2017 et de 9% en 2016, sous l'effet du dynamisme du marché immobilier, étant précisé que le taux de la taxe de publicité foncière et du droit d'enregistrement est resté stable en 2018. En conséquence, la part relative des DMTO s'établit à 16% en 2018, contre 12% en 2017.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste la principale source de recettes, avec 19% des recettes totales de fonctionnement en 2018, soit un produit de 128 M€. Une augmentation de 3,3 M€ des produits de la TFPB a été enregistrée en 2018 en raison de l'évolution des bases fiscales, étant précisé qu'aucune hausse du taux d'imposition n'a été votée en 2018. La taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) constitue 15% des recettes totales, soit 105,5 M€, en hausse de 3,5 M€ par rapport à 2017.

Après quatre années successives de baisse (2014, 2015, 2016 et 2017), les dotations de l'État sont stables en 2018, avec un produit de 80 M€ en 2018, soit 12% des recettes totales du Département du Haut-Rhin.

Répartition des recettes d'investissement réalisées en 2018



En dehors des recettes afférentes au refinancement de la dette et au report des excédents de fonctionnement capitalisés, les recettes d'investissement diminuent de 39,7 M€. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'absence de souscription d'emprunt nouveau en 2018, alors qu'un emprunt de 34,6 M€ avait été contracté en 2017.

Les recettes liées au FCTVA représentent 5,4 M€, soit 12% des recettes totales, de même que les recettes relatives aux recouvrements - participations. Les dotations et subventions reçues représentent un montant de 7,3 M€, soit 16,6% des recettes totales, dont 3,9 M€ au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC). Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2018, à l'instar de 2017.

L'excédent de fonctionnement capitalisé qui est affecté à la réserve d'investissement s'établit à 26 M€ en 2018, soit 58,7% des recettes réelles d'investissement.

■ Numérique

L'e-administration

La mise en œuvre de la nouvelle Politique Numérique en faveur des collèges a permis le remplacement de 2 176 postes informatiques et 419 vidéoprojecteurs, ainsi que le raccordement à la fibre optique de l'ensemble des établissements. De plus, une équipe de 4 techniciens assurent la maintenance informatique de 31 collèges. Par ailleurs, dans le cadre d'un groupement de commandes, un nouvel Espace Numérique de Travail est mis à disposition des collèges et lycées du Grand Est.

Projet Nemo : migration de la solution de Gestion électronique de documents de la MDPH pour permettre l'intégration des 80 derniers agents au nouvel environnement de travail. Extension aux usages nécessitant d'importantes ressources graphiques et 3D pour les bureaux d'études (Routes, Environnement, Rivières et Barrages).

Nouveau Syndicat Mixte du bassin de l'Ill : participation à la définition et mise en œuvre de la convention de fourniture de services numériques.

Pilotage de la démarche de mise en conformité avec le Règlement Européen de Protection des Données Personnelles (RGPD) : cartographie des traitements de données personnelles pour l'ensemble de la collectivité, définition des clauses à intégrer et mise à jour des contrats et marchés en cours.

Projet de réorganisation de la DSI : vise à construire une nouvelle organisation pour faire face aux enjeux de la dématérialisation, au développement de l'@-administration et répondre aux défis de la transformation numérique. Réalisation du diagnostic de l'existant, ateliers avec les équipes et les métiers, élaboration de scénarios cibles.

Principales autres actions réalisées :

- Maîtrise d'œuvre du projet de dématérialisation des dossiers de la Direction de l'Autonomie : choix et mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion électronique de documents intégrés aux outils métier, expérimentation du kit mobilité,
- accompagnement de la MDPH pour le projet d'intégration au système d'information socle de la CNSA,
- maîtrise d'œuvre du projet de refonte du SIG départemental pour le service du contrôle de gestion et du pilotage des politiques publiques,
- équipement des 230 assistantes familiales en ordinateurs autonomes à domicile,
- appui de la DRH au projet de mise en œuvre du vote électronique pour les élections professionnelles,
- l'expérimentation du télétravail (équipements et solutions pour 70 agents),
- la mise en production de la dématérialisation des marchés publics.

Le comité numérique

Sous l'autorité de la Direction Générale des Services, il est composé de la Directrice Générale Adjointe, des Directeurs de la Communication, des Systèmes d'Information, des Ressources Humaines, du responsable de la mission contrôle de gestion, pilotage des politiques publiques et observatoire, et d'un coordinateur des projets numériques de la collectivité. Il a pour mission :

- de définir la politique globale de la collectivité en matière numérique en lien avec la mission digitale,
- de construire et suivre un échéancier des priorités décidées en lien avec les élus,
- de sélectionner les projets qui seront retenus, d'en assurer la priorisation,
- de décider d'un éventuel recours à une AMO,
- d'en assurer le suivi global et de s'assurer que l'ensemble des projets déployés sont cohérents avec les cibles politiques, administratives et techniques de la collectivité,
- d'organiser la revue des projets en cours, selon un rythme qu'il fixera,
- de vérifier l'atteinte des objectifs contenus dans le projet déployé.

En 2018, le comité numérique s'est réuni 8 fois.

Les sujets traités ont abouti notamment à la création de sites à destination du grand public ou des partenaires au sujet : du schéma de dépendance (site autonovie.haut-rhin.fr), du PDALHDP (site abritoit.haut-rhin.fr), du schéma des enseignements artistiques (site realise.haut-rhin.fr). D'autres sujets traités sont encore en cours de mise en œuvre, tels que la création d'une plateforme de gestion de stage à destination des élèves de 3^e, l'opendata, le déploiement du réseau TETRA (réseau de radio communication numérique terrestre à destination des agents de la DIR, qui permettra également la mise en œuvre de remontée d'information dans le cadre du projet Routes Intelligentes).

■ Bâtiments départementaux et logistique



Vœux 2018 à la Maison d'Alsace de PARIS

Hors interventions sur les collèges, l'entretien et la valorisation du patrimoine départemental concernent environ 365 sites : bâtiments à vocation sociale, centres routiers, bâtiments administratifs, sites culturels et sites environnementaux. Afin de satisfaire ses missions de service public à des coûts optimisés, le Département cherche constamment à améliorer l'accessibilité de ses services, la cohérence de ses implantations et à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Ceci implique la réalisation de transactions foncières et immobilières, de travaux sur le bâti et la mise en œuvre de moyens logistiques spécifiques.



Médiathèque de COLMAR

Au cours de l'année, le Département a poursuivi son travail de rationalisation du patrimoine en procédant à la vente de biens immobiliers acquis dans le cadre de projets routiers et devenus aujourd'hui inutiles pour la Collectivité. Ainsi, plusieurs maisons individuelles ont trouvé acquéreurs à MUNSTER et ILLZACH et des discussions sont en cours concernant plusieurs centres routiers et une sous-préfecture désaffectés.

L'année 2018 a également permis de réaliser des travaux dans les bâtiments du Département (hors collèges) pour un montant de 2,29 M€, dont l'extension et l'accessibilité de la médiathèque de COLMAR ainsi que l'extension et la réhabilitation du centre médico-social Drouot de MULHOUSE.

En termes de logistique, les efforts pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont été poursuivis dans différents domaines :

- réalisation d'un état du programme d'assurance et de la sinistralité de la Collectivité, regroupement et mutualisation de certaines couvertures, renouvellement des marchés sur la base de cahiers des charges optimisés ayant abouti à une baisse de 47 % des cotisations,
- travail de rationalisation de la flotte automobile du Département à l'occasion du renouvellement de l'un des marchés de Location Longue Durée de véhicules de service, réduction significative du nombre de voitures, attribution du marché pour un montant inférieur d'environ 30% au coût prévisible, calculé sur la base de 150 véhicules,
- coordination du marché d'achats d'Equipements de Protection Individuelle et de vêtements de travail établi en groupement de commande avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, optimisation des cahiers des charges de la consultation ayant généré une économie de 14% par rapport à l'estimation de l'administration,
- inventaire des contrats de maintenance et de contrôles périodiques obligatoires existants, optimisation des cahiers des charges et renouvellement des marchés sur la base de ces derniers ayant abouti à une baisse de 15 % des coûts,
- vente aux enchères de près de 150 pièces de mobilier devenues inutiles pour la Collectivité,
- analyse des flux de courriers, regroupement des envois et développement des notifications par mails aux partenaires du Département ayant permis une baisse significative de 30 000 courriers dans l'année, soit environ 10 % du volume total.

■ Appuis juridique et documentaire

Le Service Juridique a traité près de 794 dossiers nouveaux. Les fonctions majeures de ce service s'articulent autour de deux axes.

- **Partenaire des services départementaux :** L'aide et le conseil juridique aux services départementaux se traduit par la réalisation d'études ponctuelles sur des questions posées, l'assistance au montage de projets plus complexes, la veille juridique, les formations, le visa des rapports, délibérations et conventions. Ainsi, le Service Juridique a donné des avis, réalisé des études et validé des actes (rapports, délibérations et conventions) pour 694 dossiers nouveaux.

Le Service Juridique a poursuivi son analyse sur les évolutions importantes intervenues dans l'environnement des collectivités et leurs conséquences sur les politiques du Département, tout en sécurisant les procédures par une validation de tous les dispositifs entraînant un engagement juridique. Son expertise juridique a, en particulier, été sollicitée dans le processus de création de la Collectivité Européenne d'Alsace.

- **Interlocuteur des tribunaux :** 100 contentieux nouveaux ont été enregistrés principalement dans les domaines du revenu de solidarité active et des ressources humaines.

Service administratif de l'assemblée

Organisation de 6 séances plénières du Conseil départemental et 11 réunions de sa Commission permanente, aboutissant à l'adoption de 535 délibérations portant sur toutes les compétences et politiques du Département que celui-ci a défini au bénéfice des Haut-Rhinois.

Par ailleurs, 83 réunions des commissions sectorielles se sont déroulées en amont, posant les bases des délibérations précitées. Enfin, suite à l'accord signé le 29 octobre dernier avec le Premier Ministre pour la création au 1^{er} janvier 2021 d'une Collectivité Européenne d'Alsace, les deux Conseils départementaux d'Alsace ont tenu une réunion commune le lundi 26 novembre 2018 aux Tanzmatten à SELESTAT. Cette réunion commune a constitué une nouvelle étape majeure dans le processus initié collectivement pour la renaissance politique et institutionnelle de l'Alsace.

Commande publique

Le Service de la Commande Publique rédige les pièces administratives et gère la passation de tout achat supérieur à 25 000 € HT au sein de la collectivité départementale.



473 marchés passés par le Service de la Commande Publique,
12 Commissions d'Appel d'Offres organisées pour 95 affaires traitées.

63 marchés comportaient un dispositif social et 471 marchés des dispositions environnementales. Le Service de la Commande Publique a également géré 155 avenants.

La plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics (<https://alsacemarchespublics.eu>), dont le Département du Haut-Rhin est coordonnateur du groupement depuis septembre 2017 et ceci pour deux ans, compte désormais plus de 409 adhérents. Environ 15 700 entreprises y sont référencées. Sur les 164 consultations mises en ligne sur la plateforme (dont certaines comportaient plusieurs lots), 2 510 retraits ont été enregistrés et 677 offres électroniques ont été déposées. Les dépôts des offres électroniques sont en augmentation puisque depuis le 1^{er} octobre 2018, les dépôts électroniques sont obligatoires pour les marchés supérieurs à 25 000 € HT.

Le service a géré les projets suivants en 2018 : clauses sociales et environnementales, mutualisation d'achats avec d'autres structures alsaciennes (coordination de 2 groupements de commande sur 3 en 2018), gestion du portail acheteur en tant que coordonnateur, travail en partenariat à la fois en interne avec les services départementaux (3 formations marchés publics pour le réseau des comptables de la Direction des finances) et en externe avec les Maisons de l'emploi et de la formation de MULHOUSE et Thur-Doller, avec le Réseau Commande Publique Alsace (co-animation de la journée de la dématérialisation le 31 mai 2018), avec les structures adhérant au portail acheteur (formations), 7 prestations in house avec l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin et le Syndicat mixte du bassin de l'Ill ainsi que 4 groupements de commande avec ce dernier.

Service documentation et veille

Ce service a pour missions principales d'assurer la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des collections documentaires de la collectivité, de répondre aux besoins documentaires des agents et des élus, de proposer aux usagers des services et des produits documentaires permettant de faciliter l'accès à l'information.

Le fonds documentaire disponible sur le portail documentaire compte plus de 6 000 références, réparties en ressources papier (monographies, abonnements) et abonnements électroniques.

Le service assure une veille informationnelle et documentaire sur l'actualité et les compétences de la collectivité. Cette veille alimente une revue de presse quotidienne et des newsletters thématiques.

Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

L'équipe en charge de construire l'observatoire départemental a finalisé un certain nombre de travaux et la base de données est maintenant nourrie d'une quarantaine de jeux de données. Des missions d'appui ont été réalisées auprès des services en termes d'analyse de résultat de certains volets de la politique départementale ; ces analyses ont été étayées par des représentations cartographiques. Une dizaine d'analyses spécifiques de la santé financière de structures bénéficiant des aides départementales ont été réalisées.

Communication

Vers la Collectivité européenne d'Alsace

Renaissance de l'Alsace mais aussi coopération transfrontalière, bilinguisme, jeunesse, transition énergétique, culture, ... l'année 2018 a été rythmée par le déploiement des grands dossiers prioritaires de la mandature.



Tout au long de l'année 2018, la Direction de la Communication du Conseil départemental du Haut-Rhin a été partie prenante du processus de création de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette mission a été conduite dans le cadre d'un travail de coproduction avec la Direction de la Communication du Conseil départemental du Bas-Rhin. Cette collaboration renforcée entre les deux organisations a donné lieu à la mise en œuvre d'opérations de communication communes de dimension régionale. Parmi les principales actions :

- La création du logo « Alsace en commun »,
- l'adaptation du logo institutionnel CD68/ALSACE/CD67,
- le plan média « expression citoyenne pour l'Alsace » avec le développement et l'administration d'une plateforme internet dédiée - près de 20 000 contributions,
- la publication de cahiers spéciaux communs dans les magazines départementaux,
- la carte de vœux et le clip vidéo communs,
- les relations presse.

Déploiement des grands dossiers prioritaires de la mandature

2018 a été également marquée par la mise en œuvre des grandes priorités de la mandature.

Dans ce cadre, la Direction de la Communication s'est mobilisée aux côtés des Directions référentes pour l'accompagnement et la promotion des différentes politiques, poursuivies, renforcées ou nouvelles. Les temps de communication et productions les plus marquants ont concerné entre autres :

Environnement

- Le livre blanc pour la reconversion du bassin de vie de la centrale de FESSENHEIM,
- le dossier Stocamine,
- le dispositif de régulation de la circulation des poids lourds sur les autoroutes alsaciennes,
- les journées « ça turbine »,
- la communication de crise déployée lors des inondations du printemps.



Jeunesse et sport

- le programme PRET pour la jeunesse – Pour la Réussite Educative de Tous,
- l'appel à projets « Culture en collège »,
- la conférence « Sport au féminin ».

Europe et bilinguisme

- La Stratégie OR.

Routes et infrastructures

- L'aménagement des itinéraires pour le passage des grands transports exceptionnels,
- l'aménagement de l'échangeur de BARTENHEIM,
- le renouvellement de l'enrobé sur la route internationale de LUCELLE.

Développement des territoires

- Le nouveau schéma de développement touristique Alsace.

Culture

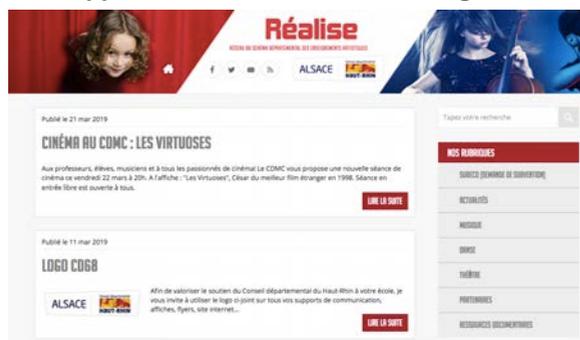
- Les festivals VOOLP et l'opération Collège au cinéma,
- le dispositif des veilleurs de châteaux,
- les commémorations du Centenaire du 11 novembre 1918.

Solidarités

- Les dispositifs RSA / Bénévolat et RSA / Vendanges,
- les journées de prévention du diabète,
- l'appel à projets « Sport et handicap ».

Institutionnel

- La création de nouvelles vidéo et plaquette institutionnelle pour la présentation de la collectivité. Ces supports sont notamment utilisés lors des visites de l'Hôtel du Département,
- la refonte du logo CD68/Alsace/CD67 et la modernisation de la charte graphique,
- les bilans de mi-mandat, adaptés à chaque canton,
- le budget 2019,
- les Trophées des Maires d'Alsace.

Développement de la communication digitale

La Direction de la Communication participe à l'animation du comité numérique. Elle accompagne ou porte directement la mise en œuvre de sites internet. Les nouveaux sites web mis en ligne par la Direction en 2018 ont concerné entre autres :

- **Autonovie** : site internet dédié à la concertation pour la définition du nouveau schéma de l'Autonomie,
- **Abritoit** : site dédié à la concertation pour le nouveau plan logement PDALHPD,

- **Réalise** : site dédié à la mise en œuvre du nouveau schéma d'enseignement artistique,
- **1918-1925 - Les Alsaciens** : site commun avec le Bas-Rhin, dédié à l'exposition du Centenaire 1918,
- **La Maison des Ados**.

Les autres travaux ont porté sur le développement des portails « emploi » (livraison printemps 2019), « collège » et « open data » (en cours), la remise à plat des headers des sites internet suite à la création du nouveau logo et de la nouvelle charte graphique, la coproduction du cahier des charges pour la refonte du site internet ADT/AAA.



- Budget total de 718 000 € en 2018,**
- 329 dossiers et communiqués de presse produits,**
- 40 notes de presse produites,**
- Administration de 10 sites internet,**
- 12 émissions Tours des Cantons en partenariat avec Alsace 20,**
- 360 panoramas de presse émis,**
- 257 834 visiteurs annuels sur le site internet,**
- 4 numéros de Haut-Rhin Magazine en version print et en version digitale,**
- 1 308 000 exemplaires de Haut-Rhin Magazine distribués,**
- 1 533 followers sur le twitter @pressecg68,**
- 972 followers sur le twitter @hautrhin,**
- 19 200 abonnés sur la page Facebook Conseil départemental du Haut-Rhin.**



haut-rhin.fr



Conseil départemental du Haut-Rhin



@hautrhin

Contact

Conseil départemental du Haut-Rhin

Direction générale des services

100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 Colmar CEDEX

Tél. 03 89 30 61 00 - direction-generale@haut-rhin.fr

ISBN 2-86068-066-7

Mise en page : SIC / Crédits photos : CD68/DCO/Gettyimages - Mai 2019

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN